

Les Enjeux

Quotidien national de l'économie

Eco

Lundi 27 novembre 2023 - Prix : 20 DA - <http://www.lesenjeuxeco.dz> ■ N°258 ■

Contribution

**L'industrie
au centre de
défis et d'enjeux**

Par Rachid MEKSEN P 5

LA FISCALITÉ ORDINAIRE EN HAUSSE DE 16,4%

2 124 milliards de DA de recettes en neuf mois

Grâce aux mesures prises par le gouvernement pour la relance de l'économie nationale et l'amélioration du climat des affaires, le recouvrement fiscal est en évolution positif comparativement aux années précédentes. Les chiffres de la Direction générale des impôts (DGI) sont à l'appui. Durant les neuf premiers mois de 2023, les recettes fiscales (fiscalité ordinaire) ont atteint les 2 124 milliards de DA, soit une hausse de 16,4% par rapport à la même période de 2022. P 3



SALON INTERNATIONAL
DE LA RÉCUPÉRATION ET DE LA
VALORISATION DES DÉCHETS
**Plus de 140 exposants
attendus à la 7^e édition**



La 7^e édition du Salon international de la récupération et de la valorisation des déchets « REVADE » débutera, aujourd'hui lundi, au Palais des expositions (Alger). Placée sous le thème « Faire de la gestion des déchets des opportunités commerciales », cette édition qui s'étalera jusqu'au 30 novembre, verra la participation de plus de 140 exposants nationaux et d'une vingtaine de pays étrangers.

P 2

LUTTE CONTRE LES FEUX
DE FORÊTS

**Une gestion durable
s'impose**

Les incendies de forêt consomment en moyenne 20 000 hectares de forêt chaque année en Algérie. Les forêts algériennes, couvrant environ 4,1 millions d'hectares, sont principalement composées par le pin d'Alep (68 %) et le chêne-liège (21 %). Elles sont confrontées à des défis tels que les feux de forêt, le surpâturage, l'expansion agricole et le changement climatique qui contribuent à la déforestation et à la dégradation au fil du temps.

P 4

MAHFOUD KAOUBI,
EXPERT EN ÉCONOMIE

**«Un plan d'investissement
local et national est
obligatoire»**

L'analyste expert en géoéconomie, Mahfoud Kaoubi, a souligné, dimanche, l'impératif d'accélérer la mise en œuvre des textes d'application destinés à accompagner la loi fixant les conditions et les modalités d'octroi du foncier économique, relevant du domaine privé de l'État, pour la réalisation de projets d'investissement. Il a plaidé pour la mise en place d'un plan d'investissement local et national.

P 4

CNEP-BANQUE/ FINANCE ISLAMIQUE

**Ouverture
aujourd'hui de 11
nouveaux guichets** P2

PÉTROLE

**L'Opep+ proche
d'un compromis avec les
producteurs africains** P4

ECO INNOVATION CHALLENGE

**Cinq projets lauréats
de la compétition** P5

CNEP-BANQUE

Ouverture lundi
de 11 nouveaux
guichets dédiés
à la Finance
islamique

La CNEP Banque étend son réseau d'activité de la finance islamique à travers l'ouverture lundi de 11 nouveaux guichets répartis sur le territoire national, a indiqué dimanche un communiqué de cette banque publique. Cette expansion "témoigne de notre engagement à rendre la finance islamique accessible à un plus grand nombre de clients, renforçant ainsi notre ambition à offrir des solutions financières conformes aux principes de la Chariaa", selon la mêmes source. Ces guichets sont répartis sur les différents réseaux de la CNEP Banque, dans les wilayas d'Oran (l'agence Bir El Djir), Ghardaïa (l'agence Tamanrasset), Tlemcen (les agences Sebdo et Ben Badis) et Annaba (l'agence El Kala). Il s'agit également de nouveaux guichets à Alger Est (les agences Reghaia, Les Vergers et Bab Ezzouar), Batna (l'agence Ain Touta), Blida (l'agence Ain Ous-sara) et Chlef (l'agence Ténès). L'ouverture de ces guichets vient s'ajouter à ceux déjà opérationnels, depuis novembre 2020, "plaçant ainsi la Banque au premier rang en matière de réseau de distribution avec un réseau de 96 guichets, dont une (01) agence exclusivement dédiée, répartis sur 45 Wilayas du pays", précise la même source.

SALON INTERNATIONAL DE LA RÉCUPÉRATION ET DE LA VALORISATION DES DÉCHETS

Plus de 140 exposants attendus
à la 7^e édition

La 7^e édition du Salon international de la récupération et de la valorisation des déchets « REVADE » débutera, aujourd'hui lundi, au Palais des expositions (Alger). Placée sous le thème « Faire de la gestion des déchets des opportunités commerciales », cette édition qui s'étalera jusqu'au 30 novembre, verra la participation de plus de 140 exposants nationaux et d'une vingtaine de pays étrangers.

Par Sirine R

« Le Salon regroupera les différentes entreprises nationales publiques et privées activant dans la gestion des déchets ainsi que les différentes instances mobilisées par l'Etat pour apporter l'aide technique et financière nécessaire à l'investissement dans ce domaine, et des participants étrangers », indique l'Agence nationale des déchets (AND), organisatrice de la manifestation en coopération avec la Chambre algé-

rienne de Commerce et d'industrie (CACI).

A travers cette 7^e édition, l'AND tend « à adopter le principe de valorisation des déchets et d'exploitation de la richesse dont la valeur économique est estimée à 207 milliards DA/an », selon les données du système informatique national de déchets 2023, sachant que le taux de recyclage en Algérie ne dépasse pas les 10 %. En marge du Salon, une journée d'études est prévue, mercredi 29 novembre, avec au programme des conférences et des as-

sises sur l'investissement et l'entrepreneuriat durable dans le domaine de l'économie verte.

Parallèlement à cet événement, la nouvelle version de la plateforme électronique (Bourse des déchets industriels), sera lancée, un support qui se veut « un appui technique aux start-up sur le marché algérien » et un facilitateur pour les entreprises industrielles pour une meilleure valorisation de leurs déchets, ajoute le communiqué.

LUTTE ANTI-CANCER

Des progrès dans le dépistage précoce du cancer

Le ministre de la Santé, Abdelhak Saihi a affirmé dimanche à Alger que l'acquisition de moyens modernes de diagnostic du cancer a permis de réaliser des progrès tangibles en matière de dépistage et de diagnostic précoce qui contribueront à réduire le nombre de décès malgré la tendance à la hausse de cette maladie en Algérie et dans le monde. Dans une allocution lue en son nom par le Directeur général de la prévention et de la promotion de la santé au ministère de la Santé, Dr Djamel Fourar à l'ouverture de la rencontre annuelle du Réseau national des Registres du cancer, M. Saihi a souligné que "les moyens modernes de

diagnostic acquis ont permis de réaliser des progrès dans le dépistage et le diagnostic précoce de la maladie, ce qui rendra possible la réduction du nombre de décès en dépit de la tendance à la hausse des cas".

Selon le ministre, la prise en charge des cas qui répondent au traitement, rendrait possible cette baisse avec la contribution de tous, soulignant que cette maladie est actuellement considérée comme une maladie curable. M. Saihi a également souligné que l'exploitation des données des registres du cancer pour les années 2020 et 2021 publiées par le Réseau national confirme "la tendance à la hausse du cancer en Algérie et dans le monde, en

raison de plusieurs facteurs dont la vieillesse, une mauvaise hygiène de vie, l'absence du sens de responsabilité individuelle et collective, les comportements préjudiciables à la santé outre les facteurs environnementaux". Pour une exploitation optimale des fichiers nationaux, le ministre s'attèle à "former les employés qualifiés dans la collecte d'informations sur le cancer, en procédant à l'échange d'informations à travers l'utilisation du logiciel de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) +Canreg5+, utilisé par le Centre international de recherche sur le cancer (CIRC)", a ajouté M. Saihi. Il a souligné que dans le cadre du Plan national de lutte contre

le cancer 2024-2030, il sera procédé à la définition des priorités sur la base des prévisions et au développement de modèles statistiques pour les données du réseau.

Lors de cette rencontre annuelle à laquelle a assisté le président de l'Instance nationale chargée de l'initiative de lutte contre le cancer, Adda Bounedjar, les statistiques relatives aux fichiers nationaux dédiés au cancer pour l'année 2020 ont été présentées, faisant ressortir 42.747 cas de cancer dont 24.118 de femmes atteintes et 18.629 d'hommes atteints, le cancer du sein chez les femmes en tête.

R E.

JOURNÉE D'ÉTUDE SUR LA RÉGLEMENTATION DOUANIÈRE

Plaidoyer pour une loi cadre sur les marchandises saisies

Des participants à une journée d'étude sur la réglementation douanière organisée samedi par la cour de justice de Tizi-Ouzou ont plaidé pour la promulgation d'une loi cadre concernant le traitement des affaires relatives aux marchandises saisies. Cette recommandation vise, selon les représentants des différents corps et institutions ayant pris part à la rencontre, à simplifier et renforcer la coordination entre les parties intervenant dans

les affaires relatives aux marchandises saisies, qui sont la Sûreté et la Gendarmerie nationales, les services de Douanes, et le secteur de la Justice.

Il s'agira, ont-ils précisé, de "permettre un meilleur traitement des affaires concernant les marchandises saisies, qui sont parfois émaillées par des vides procédurales qui prolongent leur traitement".

Par ailleurs, dans les recommandations

ayant sanctionné la rencontre, les participants ont préconisé la révision du code des douanes, proposant d'introduire des amendements à même de réduire les affaires et les délais de leur traitement. A ce propos, ils ont proposé le règlement à l'amiable de certaines affaires de moindre importance et renforcer l'utilisation des moyens technologiques modernes.

Lors de cette journée, les intervenants représentant des différents corps ont

également soulevé certaines "contraintes", notamment, procédurales, qui entravent le suivi et l'instruction des affaires liées aux marchandises saisies. L'organisation de cette journée intervient dans le cadre du cycle de formation lancé par les pouvoirs publics au profit des corps et institutions concernées par la question des marchandises saisies, à savoir, la douane, la sûreté et la gendarmerie nationales ainsi que le secteur de la justice.

Quotidien économique

Les Enjeux *Eco*

Édité par la
SARL

Les enjeux Eco
Tel: 06 98165554

Gérant
Belmihoub
Abdelaziz

Directeur de
publication
Radji Zahir

Siège social
03, Rue Ali Boumendjel
Square Port Said, Casbah
email: lesenjeuxeco@gmail.com

ccb : BDL 005
00170000003889 09

Impression
Centre : SIA

Distribution
Centre:
les enjeux Eco

PUBLICITÉ

«Pour votre publicité, s'adresser à : L'Entreprise Nationale de Communication, d'Édition et de Publicité»
Agence ANEP 01, avenue Pasteur, Alger
Téléphone : 021 73 71 28 / 021 73 76 78 / 021 74 99 81
Fax : 021 73 95 59
E-mail: agence.regie@anep.com.dz
Programmation.regie@anep.com.dz

LA FISCALITÉ ORDINAIRE EN HAUSSE DE 16,4%

2124 milliards de DA de recettes en neuf mois

Grâce aux mesures prises par le gouvernement pour la relance de l'économie nationale et l'amélioration du climat des affaires, le recouvrement fiscal est en évolution positif comparativement aux années précédentes.

Par Zahir R

Les chiffres de la Direction générale des impôts (DGI) sont à l'appui. Durant les neuf premiers mois de 2023, les recettes fiscales (fiscalité ordinaire) ont atteint les 2124 milliards de DA, soit une hausse de 16,4% par rapport à la même période de 2022. En Aout dernier, les recettes fiscales étaient de 2004,1 milliards de DA, en hausse de 22,1 % par rapport aux huit premiers mois de 2022 et de 25,8% par rapport à la période de l'avant Covid-19, a fait savoir le directeur de la communication à la DGI, Mounir Didoune. Cette croissance s'explique par la relance de l'activité économique et la mise en œuvre des mesures législatives prévues dans les lois de finances 2022 et 2023, précise-t-il dans une déclaration télévisée. Ce bilan a été réalisé en dépit des différentes exonérations et réductions fiscales, telles que celles ayant touché la taxe sur l'activité professionnelle, l'impôt sur le revenu global au profit des opérateurs économiques et des individus, ainsi que la taxe sur la valeur ajoutée (TVA) concernant certains produits et équipements, notamment ceux destinés à promouvoir l'investissement, appuyer le secteur agricole et les produits de large consommation. Selon le même intervenant, ce bilan a également été réalisé grâce aux «incitations fiscales accordées aux startups et aux incubateurs afin de faciliter et encourager leur intégration dans l'économie». Didoune a rappelé les mesures phares prises par le gouvernement pour relancer l'économie nationale, notamment après la crise de Covid-19, et booster l'investissement productif, à travers la mise en place d'une nouvelle loi. Une loi garantissant à la fois une stabilité juridique au moins de 10 ans, la transpa-

rence et la liberté d'entreprendre pour les opérateurs nationaux et étrangers. Le Patronat a salué ce nouveau cadre réglementaire, en appelant à l'accélération de la mise en application de la nouvelle loi sur le foncier économique. Cette dernière a été publiée au journal officiel la semaine dernière. Il ne reste que la finalisation des textes d'application pour le lancement effectif des projets d'investissement enregistrés au niveau de l'Agence algérienne de la promotion des investissements (AAPI), au nombre de plus de 4000 à fin octobre 2023. Donc, la DGI mise sur l'élargissement de l'assiette fiscale pour augmenter les recettes fiscales hors hydrocarbures. Dans le court terme, le ministre des Finances a fixé l'objectif de couvrir les salaires des fonctionnaires et les dépenses de fonctionnement dans le moyen terme. «Il est inconcevable de continuer sur cette voie où la fiscalité ordinaire n'est pas en mesure de couvrir les salaires des fonctionnaires. Il faut consentir de gros efforts pour remédier à cette situation à court terme et parvenir, à moyen terme, à couvrir les dépenses de fonctionnement», avait déclaré le ministre des Finances. Un grand travail est entrain de se faire sur différents aspects par la DGI, conformément aux recommandations des assises nationales sur la réforme système fiscal. «Nous travaillons sur la mise en application des recommandations des assises nationales sur le système fiscal qui s'articule sur quatre points : élargissement de l'assiette fiscale ; lutte contre l'incivisme fiscal ; mobilisation des moyens humains et matériels pour la DGI et l'équité fiscale», détaille-t-il, en soulignant que l'administration fiscale a pris une série de mesures dans ce sens. Concernant la fiscalité pétrolière, Mounir Didoune révèle qu'elle s'élève à 4101,7 milliards de dinars, soit une croissance de 6%.

Le même responsable a souligné que l'année 2023 a été marquée par une accélération de la numérisation du secteur fiscal. Dans son intervention, Mounir Didoune a annoncé le lancement du système d'information « Jibaya'tic » et du portail « Moussahama'tic », services de la déclaration et de paiement en ligne, soulignant que la numérisation du système d'information fiscale réduira l'évasion fiscale. La Directrice générale des impôts, Amel Abdellatif, avait souligné que le PLF 2024 prévoyait «plusieurs mesures qui se distinguent par la préservation du caractère social de l'Etat à travers l'intérêt accordé aux citoyens, l'amélioration de leurs conditions de vie, la suppression des taxes et des impôts imposées sur certaines activités artisanales et professionnelles». Lors de son intervention, la Directrice générale a indiqué que le projet s'inscrivait dans le cadre «des orientations stratégiques de l'Etat sur les plans économique et social conformément aux instructions du président de la République», précisant que les mesures prévues viennent «parachever la concrétisation des réformes fiscales dans le but d'augmenter les recettes fiscales hors hydrocarbures tout en préservant le pouvoir d'achat du citoyen et en relançant les activités économiques productives notamment ». Parmi les mesures fiscales les plus importantes, la DG de la DGI a énuméré le soutien à l'investissement et à l'économie nationale, la conformité fiscale, la lutte contre la fraude et l'évasion fiscales, l'élargissement de l'assiette fiscale, la mobilisation des ressources, les facilités fiscales, la simplification de l'harmonisation des procédures, la préservation de la capacité d'achat du citoyen ainsi que la numérisation des procédures, notant que le projet de loi contient 76 articles à caractère fiscal.

MAHFOUD KAOUBI,
EXPERT EN ÉCONOMIE
«Un plan
d'investissement
local et national est
obligatoire»

L'analyste expert en géoéconomie, Mahfoud Kaoubi, a souligné, dimanche, l'impératif d'accélérer la mise en œuvre des textes d'application destinés à accompagner la loi fixant les conditions et les modalités d'octroi du foncier économique, relevant du domaine privé de l'État, pour la réalisation de projets d'investissement. Il a plaidé pour la mise en place d'un plan d'investissement local et national. Le texte application du Code de l'investissement a mis trop longtemps pour être adopté, a estimé M. Kaoubi lors de son passage dans l'émission « L'invité de la rédaction » de la chaîne 3 de la Radio algérienne. « Personnellement, j'aurais aimé que ce texte soit promulgué au même moment de la promulgation du Code de l'investissement, du fait que c'est un élément qui fait partie de l'acte d'investissement », a-t-il argumenté. L'invité de la rédaction a fait remarquer que cette promulgation intervient une année et demie après la publication du Code d'investissement et le dispositif relatif à la gestion de l'investissement, souhaitant au passage que « sur le plan des opérations et de la mise en œuvre, cette attractivité sera une donnée vécue dans tous les jours et non pas uniquement un ajustement seulement sur le plan juridique ». Sur un autre volet, M. Kaoubi a insisté sur l'impératif de la mise en place d'un plan d'investissement local et national. « Sans ce plan, l'AAPI (L'Agence nationale de développement de l'investissement, NDLR) va avoir énormément de difficultés pour assumer sa responsabilité du moment que cette opération de gestion du foncier industriel doit se faire en collaboration avec les secteurs concernés et les walis ». Pour l'intervu, l'aspect "organisation" sera le facteur principal dans la réussite ou l'échec de la mission de l'AAPI dans sa gestion du foncier industriel. « Nous avons besoin d'une vision d'ensemble et d'un chef d'orchestre pour agir à travers des instruments, qui sont d'ailleurs cités dans le Code de l'investissement et le décret relatif à l'AAPI. Cet organisme sera l'instrument à travers lequel on peut mettre en harmonie cette logique de répartition sectorielle et cette politique de développement », a-t-il indiqué. « Ce plan permettra de créer la cohérence entre les objectifs stratégiques, les moyens et les potentialités des territoires. Donc, créer une synergie entre la volonté de l'État, la répartition sur les territoires, ainsi que les demandes et les besoins des investisseurs », a ajouté l'orateur.

R E/Agence

DÉPENSES BUDGÉTAIRES

En hausse de 29,9% en 2022, à 9 660 milliards de DA

Par S T.

Les dépenses budgétaires totales qui ont été plutôt stables ces dernières années et qui ont même diminué de 10,8 % en 2020, ont enregistré une augmentation de 29,9 % en 2022 s'établissant à 9 660 milliards de dinars contre 7 436,1 milliards de dinars en 2021 (+2 223,9 milliards de dinars), indique la Banque d'Algérie dans son rapport de 2022. Le ratio des dépenses budgétaires totales rapportées au PIB s'élève alors à 34,9 % en 2022 contre 33,7 % en 2021. De même, les dépenses totales représentent 50,7 % du PIB hors hydrocarbures contre 43,3 % en 2021. Cette augmentation des dépenses provient principalement (à 94 %) d'une hausse des dépenses courantes de 38,2 %, une va-

riation jamais atteinte depuis les augmentations salariales en 2011. En effet, cette croissance est portée par l'augmentation des transferts courants de 67 %. Les transferts courants représentent désormais 41,4 % des dépenses budgétaires totales contre 32 % en 2021 et s'établissent à 3 995,4 milliards de dinars. Il importe aussi de noter que les charges de la dette publique ont été multipliées par 2,7 et se sont établies à 390,1 milliards de dinars contre 143,9 milliards de dinars ce qui a contribué à la hausse des dépenses totales à hauteur de 11,1 %, ajoute la même source. La part des dépenses en capital 32 dans les dépenses totales a diminué en 2022 et affiche 21,6 % contre 26,3 % l'année précédente. En revanche, la valeur de ces dépenses suit une tendance haussière après la pandémie,

enregistrant une croissance de 6,6 % en 2022 contre 3,3 % en 2021. Cet accroissement des dépenses d'équipement résulte principalement d'une augmentation des opérations en capital qui y a contribué à hauteur de 88,5 %. Les différents secteurs ont enregistré des variations moins importantes en valeur. En revanche, par rapport à leurs niveaux de l'année précédente, les dépenses dans certains secteurs ont connu des augmentations considérables notamment dans les industries manufacturières. Les évolutions des dépenses en capital dans les autres secteurs se présentent comme suit : «Energies et mines : une forte augmentation de 90,9 % (de 11,53 milliards de dinars en 2021 à 22,02 milliards de dinars en 2022), - Industries manufacturières : elles sont passées de 1,18 milliard de dinars à 15,01 milliards de dinars.

Agriculture et Hydraulique : une baisse de 7,03 % (de 206,94 milliards de dinars en 2021 à 192,38 milliards de dinars en 2022), - Infrastructures Economiques et Administratives : un recul de 35,99 % (de 1078,48 milliards de dinars en 2021 à 690,29 milliards de dinars en 2022), - Education-Formation : augmentation de 92,07 % passant de 98,23 milliards de dinars en 2021 à 159,21 milliards de dinars en 2022, - Infrastructures Socio-Culturelles : une augmentation de 82,14 % pour s'établir à 109,05 milliards de dinars en 2022 contre 59,87 milliards de dinars en 2021, - Habitat : une baisse de 33,67 % passant de 450,86 milliards de dinars en 2021 à 299,05 milliards de dinars en 2022, - Opération en capital : une forte augmentation de 678,92 % pour s'établir à 131,86 milliards de dinars.»

PÉTROLE

L'Opep+ proche d'un compromis avec les producteurs africains

L'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep) et ses alliés au sein de l'alliance Opep+ s'est rapprochée d'un compromis avec les producteurs de brut africains sur les niveaux de production pour 2024, ont rapporté à Reuters trois sources au sein du cartel. L'Opep+ a annoncé mercredi avoir repoussé du 26 novembre au 30 novembre une réunion de niveau ministériel durant laquelle devaient être discutés les niveaux de production des pays membres. Selon des sources, ce report est lié à des désaccords sur les objectifs de production. Des membres africains de l'organisation comme l'Angola et le Nigeria souhaitent notamment accroître leur production, ont dit jeudi des responsables de l'Opep+. Le report de la réunion de l'Opep+ a provoqué une forte baisse des prix du pétrole, qui se sont toutefois redressés depuis, le cours du Brent se négociant vendredi au-dessus de 81 dollars le baril. L'une des sources a évalué à 99% la probabilité d'un accord le 30 novembre, tandis que les deux autres sources se sont contentées d'indiquer qu'un accord était proche. Une quatrième source a déclaré que des discussions étaient en cours. Le gouverneur du Nigeria auprès de l'Opep, Gabriel Tanimu Aduda, a indiqué jeudi à Reuters ne pas être au courant de désaccords avec d'autres membres de l'Opep+ sur les objectifs de production de son pays. Les quotas de production du Nigeria et de l'Angola ont été abaissés lors de la dernière réunion de l'Opep+ en juin, ces deux pays ayant échoué pendant des années à atteindre les objectifs précédemment fixés. Plusieurs analystes ont dit s'attendre à ce que l'Opep+ prolonge, voire intensifie, son programme de réduction de l'offre de pétrole en 2024 afin de soutenir les cours. Le marché attend également de voir si l'Arabie saoudite va reconduire, sur la base du volontariat, sa décision de réduire ses extractions d'un million de barils par jour, un programme qui prend fin en principe à la fin du mois de décembre.

Agence

DÉVELOPPEMENT DE L'ÉCONOMIE NATIONALE

Nécessité de rapprocher l'université du milieu économique

La nécessité d'exploiter les données et les recherches scientifiques et de rapprocher l'université du milieu économique en particulier dans les domaines de l'innovation et de la technologie, dans le but de contribuer au développement de l'économie nationale, a été soulignée à Alger.

Par R. E.

Lors de la cérémonie de lancement du troisième appel à projets de recherche nationaux, organisée au siège du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique sous la supervision du ministre du secteur, Kamel Baddari, le ministre de l'Énergie et des Mines, Mohamed Arkab, a affirmé, dans son intervention, que l'Algérie ambitionne de construire une politique énergétique efficace avec une orientation à la fois énergétique et économique, ce qui permettra de diversifier le mix énergétique, de garantir sa sécurité énergétique à moyen et long termes et de réaliser une transition énergétique progressive. Plusieurs programmes nationaux ont été lancés, représentant de «grandes opportunités» pour les projets de recherche et le développement des capacités nationales afin de renforcer l'innovation et de fournir de nouvelles solutions, en particulier dans les domaines de la sécurité énergétique et de dessalement de l'eau de mer, a indiqué le ministre. Il a annoncé que plus de 60 projets de recherche proposés par des institutions du secteur de l'énergie et des mines, dont Sonatrach, Sonelgaz, l'Algerian Enegy Company (AEC), et Sonarem, ont été validés. M. Arkab a estimé que ces recherches permettront d'apporter des solutions aux défis énergétiques nationaux en explorant de nouvelles méthodes et approches pour améliorer les différentes chaînes de valeur. Pour sa part, le ministre de l'Agriculture et du Développement rural, Mohamed Abdelhafid Henni, a mis en avant la contribution de son secteur dans l'enrichissement des programmes nationaux de recherche scientifique pour concrétiser les projets de recherche spécifiques aux axes prioritaires du Gouvernement, notamment la sécurité alimentaire, la sécurité énergétique, la sécurité hydrique et la santé des citoyens. À cet égard, M. Henni a salué l'inclusion de ces priorités dans les programmes nationaux de recherche, espérant que les projets issus de ces programmes seront une source de solutions techniques et de recherche en ce qui concerne l'augmentation de la production et du rendement, l'adaptation au changement

climatique, l'économie de l'eau, la santé végétale et animale, et d'autres questions qui s'inscrivent dans les objectifs stratégiques du programme national de recherche. Le ministre a également mis l'accent sur la coordination des travaux entre les différents secteurs afin d'atteindre les objectifs fixés en trouvant les mécanismes appropriés pour permettre aux professionnels et aux clients de bénéficier des résultats des projets de recherche. Dans ce contexte, il a rappelé que le ministère de l'Agriculture et du Développement rural, en coordination avec le secteur de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, a procédé à la création de 11 unités de recherche au niveau des instituts techniques de recherche et de développement sous tutelle, et ce en vertu d'arrêtés interministériels. Pour sa part, le ministre de l'Hydraulique, Taha Derbal, a déclaré que les secteurs de l'hydraulique et de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique ont signé un accord-cadre visant à consolider leur travail conjoint et leur coopération dans le domaine de la recherche scientifique et technologique liée au service public de l'eau. M. Derbal a souligné l'importance de parvenir à des solutions alternatives pour approvisionner les citoyens en eau potable dans des situations difficiles imposées par les effets du changement climatique, expliquant que ces solutions doivent être «plus pérennes» afin d'atteindre la sécurité hydrique, «étant la plus importante des constantes de la souveraineté et de la sécurité nationales». Le ministre de la Pêche et des Productions halieutiques Ahmed Badani, a également mis en exergue le partenariat solide et la coordination continue entre son département et le secteur de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, qui permettent d'exploiter les données et les recherches scientifiques pour mieux connaître les ressources biologiques aquatiques destinées à la reproduction, découvrir de nouveaux moyens innovants pour augmenter la production halieutique, en sus d'instaurer une politique d'exploitation des produits de la pêche de manière durable et rationnelle. De son côté, la ministre de l'Environnement

et des Energies renouvelables Fazia Dahleb a mis en avant le rôle des équipes de recherche et de développement interministérielles pour atteindre les objectifs principaux du programme d'action du gouvernement dans le cadre de la réalisation des objectifs du développement durable. Elle a réaffirmé la disposition de son secteur à apporter sa contribution à travers ses établissements en proposant des projets dans le cadre des programmes nationaux de recherche scientifique et de développement technologique, afin de renforcer et garantir un environnement sain et sûr. Dans ce contexte, Mme Dahleb a rappelé que son ministère, par le biais de ses établissements sous tutelle, telles que l'Agence nationale des déchets (AND), a proposé quatre projets liés à la sécurité alimentaire et énergétique. Il s'agit notamment de la production de biofertilisants à partir de déchets organiques, du développement de nouvelles techniques de traitement des lixiviats des déchets destinés à l'irrigation, du développement de cartes des potentiels de la bioénergie au niveau des centres d'enfouissement technique des déchets, ainsi que la réalisation d'une station de production de biogaz. De son côté, le ministre de l'Economie et de la connaissance, des Start-up et des Micro-entreprises, Yacine El-Mahdi Oualid, a mis en avant les compétences dont dispose l'Université dans les domaines de l'innovation et de la technologie pour le développement de l'économie nationale. À cet égard, il a fait référence à la collaboration de son secteur avec le secteur de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique pour encourager l'esprit de l'entrepreneuriat au sein de l'Université et promouvoir la culture de la création de startups, tout en rapprochant l'Université du milieu économique par le biais de la recherche et du développement. Il a ajouté que de nombreuses entreprises mènent aujourd'hui des projets de recherche conjointement avec les universités, soulignant que ces projets importants. Le ministre a indiqué par ailleurs que son secteur comptait introduire des incitations en faveur des enseignants et chercheurs activant dans le domaine de la recherche et du développement, dans le cadre du projet de loi de finances pour 2024.

LUTTE CONTRE LES FEUX DE FORÊTS

Une gestion durable s'impose

Par Slimane T.

Les incendies de forêt consomment en moyenne 20 000 hectares de forêt chaque année en Algérie. Les forêts algériennes, couvrant environ 4,1 millions d'hectares, sont principalement composées par le pin d'Alep (68 %) et le chêne-liège (21 %). Elles sont confrontées à des défis tels que les feux de forêt, le surpâturage, l'expansion agricole et le changement climatique qui contribuent à la déforestation et à la dégradation au fil du temps. La mise en place d'une nouvelle stratégie pour une gestion durable de ce patrimoine s'impose. Un premier rapport conjoint entre la Banque mondiale et l'Algérie, représentés par la Direction générale des forêts et la Délégation nationale des risques majeurs, a été élaboré. Intitulé « Note sur les forêts algériennes : gestion durable des forêts pour

lutter contre les feux de forêts», ce rapport aborde les enjeux cruciaux de la gestion forestière en Algérie et identifie les principaux axes d'intervention pour renforcer la durabilité et la résilience climatique des ressources forestières du pays. Le rapport couvre des problématiques majeures telles que les incendies de forêt, la gestion participative, le développement des chaînes de valeur et l'intégration des considérations liées au changement climatique. Il fournit en outre une analyse approfondie des dimensions juridiques, institutionnelles et socioéconomiques du secteur forestier en Algérie. Le rapport met en avant cinq axes cruciaux pour la gestion durable des forêts et la lutte contre les incendies, à travers une collaboration étroite entre institutions gouvernementales, société civile, communautés locales et parties prenantes. La priorité est d'assurer des ressources fi-

nancières et investissements pérennes dans le secteur forestier. Le représentant résident de la BM en Algérie, Kamel Braham, a souligné l'importance du rapport, déclarant : « Ce rapport offre une feuille de route à l'Algérie pour une gestion durable de ses ressources forestières, la réduction des risques de feux de forêt et l'exploitation du potentiel des forêts pour une croissance plus verte, la création d'emplois et une meilleure résilience climatique». Pour sa part, Djamel Touahria, Directeur Général des Forêts, insiste également : « Nous apprécions cette analyse du secteur forestier, dont les conclusions et recommandations sont en parfaite adéquation avec notre vision consignée dans la stratégie forestière à l'horizon 2035 et visant à promouvoir une gestion forestière durable, participative et respectueuse du climat, au bénéfice des moyens de subsistance locaux

et de l'environnement. Cela s'aligne également avec la nouvelle loi forestière, qui va accompagner les changements économiques, sociaux et climatiques qui ont marqué notre pays». De plus, le rapport insiste sur l'importance de placer la gestion durable des forêts et l'analyse des risques d'incendies au cœur des interventions, avec la participation active des communautés. Il souligne aussi le besoin d'améliorer la gouvernance par une clarification du cadre juridique et organisationnel en matière de gestion forestière et de feux de forêt. En outre, le rapport met l'accent sur une meilleure gestion de l'information grâce à une collaboration interinstitutionnelle renforcée. Enfin, il préconise de continuer à renforcer les capacités techniques du secteur pour assurer une gestion efficace des forêts et des incendies.

CONTRIBUTION

L'industrie au centre de défis et d'enjeux

Si l'on prend bien soin de guetter les effets positifs de politiques publiques en termes de croissance, de progrès social et de mesures d'économie d'énergie carbonée, il y a de quoi s'inquiéter même en plaçant le curseur sur les pays développés de l'Europe du nord, plus enclins à gérer les compromis sociétaux entre le présent et le futur.

Par Rachid MEKSEN (*)

Si l'on met en perspective les maigres bilans engrangés au plan mondial depuis l'année de la COP 21 de 2015 sur les changements climatiques, tenue à Paris, beaucoup doit être initié par les uns, et tout doit être accéléré par les autres. Pour rappel, le président des Etats Unies Donald Trump, s'est désolidarisé de l'Accord de Paris une fois au pouvoir, en contestant la relation entre l'industrie et la détérioration du climat. A l'instar de tous les pays, l'Algérie a pris part à cet évènement mondial, et chacun devait décliner sa bonne foi sous forme de politique audacieuse pour consacrer sinon le reverdissement de la planète, au moins une limitation de l'augmentation moyenne des température à 1,5° en agissant sur les ressources fossiles traditionnelles et en proposant des modes alternatifs de transport, de chauffage et en modifiant les processus de production industrielle. C'est là où précisément les politiques doivent faire montre d'audace et d'intelligence en traitant trois problématiques simultanément, une sorte de « 3 fois gagnant » jusque la jamais réussi par un pays : Faire face frontalement aux questions économiques, aux impératifs écologiques et aux nécessités sociales dans un même élan. Sur cette voie étroite mais incontournable, on doit souligner que :
● L'amélioration des conditions de vie n'est pas possible sans croissance, sans productivité et sans innovation,
● la justice territoriale exige que la ré-industrialisation profite aussi aux « zones

d'ombre » délaissées faute d'attractivité naturelle ou d'avantages comparatifs avérés,
● la bataille contre le changement climatique émane de la décarbonation de nos processus de production, de nos habitudes domestiques et de nos modes de transport et de consommation, ce qui pourrait signifier une baisse de l'activité donc une décroissance économique. L'intérêt pour tout un chacun est d'arriver à faire combiner les objectifs et les caractéristiques de ce triptyque Economie-Société-Climat par des voies originales et inexplorées en déclinant une politique publique optimale, axée sur un horizon de moyen et long termes et surtout productive dans ses effets macroéconomiques. A ce stade, le « comment faire » s'impose pour tracer les contours de cette politique du 21 ème siècle, la seule qui soit au niveau des attentes et des impératifs à la fois. Lors d'un prochain ajustement budgétaire éventuel qui pourrait être retenu dans le cadre d'une Loi de Finances Complémentaire (pour 2024 bien entendu), le législateur inscrirait une mesure phare du quinquennat en suggérant un Crédit Impôt Climat (CIC pour faire court) comme cela a été fait r en faveur de la recherche-développement, mais qui est passée presque inaperçue faute d'avoir été expliquée dans son énoncé et vulgarisée dans son mode opératoire. Sous d'autres cieux, des crédits d'impôt pour l'innovation ont rencontré des succès substantiels malgré les réticences des administrations à le promouvoir. Le CIC serait un outil novateur impliquant un effort budgétaire pluriannuel en renon-

çant à lever une partie de l'impôt sur les bénéfices des sociétés mais en encourageant, par voie de conséquence, les investissements propres, économe en énergie et avec un meilleur retour que les multiples aides consenties mais dont les résultats n'ont jamais été validés ici ou ailleurs. Le budget CIC à allouer à l'industrie prendrait en compte notre faible 'voilure' industrielle (4% du PIB), une population d'entreprises à peine supérieure à 100.000, dans le meilleur des cas, et une taille de ces dernières encore modeste (+90% sont des petites entreprises). En tout état de cause l'effort budgétaire à prévoir sur la durée serait modeste et en substitut à d'autres aides peu ou pas utilisées. Cependant, le dernier rapport de la Banque Mondiale (automne 2023) indique que les investissements industriels se redressent et impactent positivement la croissance, ce qui laisse présager un mouvement d'une ampleur plus vaste après des années de stagnation durant et après l'épisode du COVID. Malheureusement, le système statistique opérationnel en Algérie, le Centre National d'Information et de Statistique dans ce cas là, CNIS, n'est pas fin au point de discriminer les équipements industriels par nature, entre ceux qui sont intensifs en utilisation d'énergie, voire polluants, et ceux qui ont vocation à avoir un bilan carbone neutre ou proche de l'être. Des statistiques plus élaborées auraient permis de classer les futurs investissements en fonction de leur empreinte carbone tout en autorisant la mise en place diligente d'une fiscalité adaptée selon la règle du « pollueur -payeur » pour

les décourager à la source voire pour en interdire l'entrée si d'autres processus équivalents et plus écologiques sont disponibles. Cette dynamique des investissements doit être mise à profit et surtout orientée vers une industrie en phase avec son temps, et c'est là que le rôle du CIC s'avèrera opportun. On encouragerait les investissements dans des technologies vertes, vecteurs de croissance pour l'économie et salutaires pour la santé des concitoyens : production de batteries, de panneaux solaires, d'éoliennes et de pompes à chaleur. Le CIC assurerait une diminution d'impôts et stimulerait un ensemble de filières industrielles qui se verraient offrir des 'fenêtres de tir' pour l'exportation : ce 3 fois gagnant comme nous l'avons introduit plus haut se manifesterait concrètement pour l'économie, l'emploi et le bien être social. Comme tout instrument nouveau à introduire, il pourrait là aussi, rencontrer l'hostilité de certaines franges de l'administration qui verrait d'un mauvais œil une renonciation à des recettes fiscales certaines en face de gains hypothétiques pour le budget général. La prédominance de la courte vue appuierait cette inertie en multipliant les voies réglementaires et les justificatifs préalables pour décourager le recours au CIC. Le bénéfice certain à escompter d'une industrie verte en tant qu'émanation d'une politique publique stratégique, sur un horizon raisonnable, ne doit pas être mis en balance avec des soucis d'intendance qui seraient les derniers soubresauts d'une économie rentière administrée.
(*) *Économiste, ancien DG ministère de l'industrie*

ECO INNOVATION CHALLENGE

Cinq projets lauréats de la compétition

Cinq projets entrepreneuriaux ont été désignés pour bénéficier d'un accompagnement au sein de l'incubateur de l'Ecole supérieure algérienne des affaires (ESAA) après avoir convaincu le jury de la compétition consacrée au développement durable « Eco Innovation Challenge » initiée par cette école. Il s'agit du projet « Bio Green Desert » dont les initiateurs ont développé un appareil capable de produire du composite à partir des déchets organiques issus des palmiers, permettant d'obtenir un engrais naturel à des coûts très concurrentiels, du projet « ISO-GRIN » qui valorise les déchets des olives pour fabriquer des panneaux isolants affichant un prix bien plus bas que ceux en polystyrène. Le troisième projet lauréat est « Volta Gaz » s'appuyant sur une solution qui utilise du gaz naturel liquéfié (GNL) et du gaz de pétrole liquéfié (GPL), avec même la possibilité d'utiliser de l'hydrogène et

du méthanol, pour alimenter les appareils domestiques, ainsi que les générateurs électriques et les équipements agricoles tels que les pompes, avec un gain de coût de -80% par rapport à l'utilisation de l'essence et -70% qu'en utilisant le diesel et en réduisant de 60% les émissions de CO2. Le quatrième projet qui a séduit le jury est « Enviro » qui propose la collecte automatique des bouteilles en plastique par des appareils (distributeurs) d'une capacité de 400 Kg qui broient les bouteilles et qui attribuent aux utilisateurs des bons d'achat utilisables auprès de marques soucieuses du respect de leur responsabilité sociétale des entreprises (RSE). Le cinquième projet lauréat de ce concours est « Village Eco touristique » qui développe une brique de terre pour la construction, fabriquée à 95% de terre sableuse du sud algérien, et présentant des avantages en terme d'isolation thermique, en plus d'une résistance équivalente à celle du béton.

Les lauréats bénéficieront d'un programme d'accompagnement au sein de l'incubateur de l'ESAA d'une durée de six mois qui inclura plus de 234 heures de formation dispensées par des experts dans leurs domaines, dans le but de peaufiner davantage les projets en vue de la création de startups. Ces projets font partie des 15 projets finalistes, sélectionnés parmi les 120 projets reçus des quatre coins du pays, ayant atteint la dernière phase d'évaluation. Le challenge, parrainé par les ministères du Commerce et de la Promotion des exportations, de l'Environnement et des Energies renouvelables, de l'Economie de la connaissance, des Start-up et des Micro-entreprises, ainsi que le Haut commissariat à la numérisation, vise à développer des solutions novatrices dans les domaines de la Green Fintech/Insurtech, la Green Energie, la Green Industry, la Green Pharma.

R E.

CRÉATION DE STARTUPS

Vers la signature de plusieurs conventions

Le bureau d'Oran du Conseil du renouveau économique algérien (CREA) prépare la signature de conventions avec plusieurs universités de l'Ouest du pays pour accompagner des étudiants porteurs de projets de startups, a indiqué le chargé des relations entre les opérateurs économiques et les universités au sein de ce bureau, Beladjmia Mohamed Yazid. Une première convention a été signée, il y a un mois, avec l'Université « Mustapha Stambouli » de Mascara, et une deuxième le sera très prochainement avec l'Université d'Oran-1 « Ahmed Ben Bella », a indiqué le même responsable dans une déclaration à l'APS en marge de la 10e édition du Salon international des promoteurs immobiliers et des maisons intelligentes (E-logia) organisée au Centre des conventions d'Oran du 23 au 27 novembre en cours. « La

convention avec l'Université d'Oran-1 est prête et toutes les closes ont été définies », précise M. Beladjmia, ajoutant que d'autres conventions avec les universités de Saïda, Sidi Bel Abbès, Tlemcen, Mostagamen, Aïn Temouchent et Relizane, suivront. L'objectif de ces conventions concerne l'accompagnement des étudiants porteurs de projets de startups et d'être un trait d'union entre l'université et les opérateurs économiques, selon la même source, qui a souligné que le CREA est déjà présent dans le monde universitaire, où il s'occupe de la sensibilisation sur l'entrepreneuriat et accompagne les porteurs de projets. Le CREA travaille également sur un projet concernant la création d'un « café de l'entrepreneuriat », qui réunit les startups de toute la région Ouest, a-t-il encore ajouté.

R E.

CONSTANTINE

Faire de la société civile un moyen d'accompagnement des projets innovants

Les pa

Les participants au 2ème colloque national sur "le rôle du mouvement associatif dans le développement national" ouvert samedi à Constantine ont insisté sur l'importance de faire de la société civile un moyen d'accompagnement des projets innovants (start-ups) pour un développement durable. La société civile constitue une "force de proposition" à mettre à contribution pour soutenir les efforts de l'Etat en matière de développement économique, a estimé Aouiche Safinaz, présidente de l'association Essakhr El Atik, organisatrice de l'évènement, appelant à impliquer le mouvement associatif dans l'accompagnement des start-ups et micro entreprises, considérées comme le maillon fort du développement économique. Dans ce cadre, la même responsable a indiqué qu'il était temps pour que le mouvement associatif sorte de "sa coquille" et participe pleinement au développement national en contribuant à l'épanouissement économique à travers notamment l'accompagnement et l'encouragement des start-ups et micro entreprises sur lesquelles l'Etat compte énormément pour édifier une économie forte.

TIPASA

Pour l'intégration de la notification électronique dans la profession d'huissier de justice

Les participants au 1er colloque international sur la notification électronique organisé, samedi, par le Centre universitaire de Tipasa, ont appelé à l'intégration de la notification électronique en tant que spécialité de base dans la profession d'huissier de justice, dans le cadre du projet d'amendement du code de procédures civiles et administratives.

C'est notamment le cas du président de la Chambre régionale des huissiers de justice du Centre, M. Aissani Fouad, qui a plaidé, lors de cette rencontre, organisée en coordination avec la Chambre régionale des huissiers de justice du centre, pour l'intégration de la notification électronique suivie de la notification sur papier, en tant que spécialité de base de la profession d'huissier de justice, dans le projet de loi des procédures civiles et administratives, actuellement en cours de révision. Il a ajouté que les huissiers de justice sont tenus d'être au diapason de la politique de numérisation adoptée par les autorités publiques, tout en étant mobilisés pour accompagner la stratégie nationale visant la modernisation du secteur pour garantir la qualité de ses prestations". "La Chambre œuvre depuis des années à la mise en œuvre d'une stratégie d'ouverture sur l'environnement universitaire, judiciaire et social, et à s'impliquer dans la poli-



tique de l'Etat en matière de numérisation", a-t-il souligné, en outre. Pour sa part, le sous-directeur des auxiliaires de justice et du sceau de l'Etat, auprès du ministère de la Justice, Oualid Zergane, a mis l'accent sur la nécessité de poursuivre les efforts de numérisation des offices des huissiers de justice, conformément à la Loi modifiée et complétée 03/06 du 5 août 2023, organisant cette profession. "Le projet d'amendement du nouveau code de procédures civiles et

administratives va incarner la justice électronique, dont la notification électronique, puis la généralisation de l'échange électronique des requêtes auprès des autorités judiciaires", a-t-il, encore estimé. Selon le même responsable, la "numérisation des offices des huissiers existe déjà, mais pas de manière uniforme. L'opération sera donc généralisée dès la promulgation de la loi en question, en coordination avec les différentes structures d'huissiers au niveau des chambres

régionales", notant que le Conseil supérieur des huissiers de justice a affirmé la poursuite de la numération. "La notification électronique permettra un gain de temps, en plus de la réduction de la pression des dossiers, doublée d'une baisse de l'exploitation du papier, une rapidité de la notification et la réduction des frais pour les justiciables", a encore souligné M. Zergane. Organisée en coordination avec l'Union internationale des huissiers de justice et l'Union africaine des huissiers de justice, avec la participation d'huissiers et experts de six pays étrangers, outre l'Algérie, cette rencontre a pour objectif principal d'émettre des recommandations et des propositions au sujet de la notification (E-mail, SMS via téléphones portables ect...). Des procureurs généraux des Cours de Tipasa, Blida et Médéa, et des représentants de la police judiciaire et d'organisations professionnelles (notaires, avocats) ont, également, pris part à ce colloque international.

TÉBESSA

Annulation de 25 décisions d'attribution de foncier industriel

La commission d'écoute des investisseurs, a procédé, dans la wilaya de Tébessa, à l'annulation de 25 décisions d'attribution de foncier industriel à des investisseurs « n'ayant pas concrétisé leur projet sur le terrain », ont indiqué samedi les services de la wilaya. La même source a précisé que cette commission multisectorielle, présidée par le wali, qui œuvre à la recherche de solutions au bénéfice des investisseurs en difficulté, a tenu 21 séances de travail depuis sa création il y a deux ans. Pas moins de 220 dossiers y ont été traités, aboutissant à

l'annulation de 25 décisions d'attribution liées à des investisseurs défaillants. Des annulations prononcées, a-t-on souligné, après accomplissement de toutes les procédures juridiques et administratives auprès des investisseurs qui ont été destinataires de mises en demeures restées sans suite, leurs projets n'ayant pas été entamés. Cette annulation permettra de récupérer du foncier industriel qui sera attribué à des investisseurs sérieux, affichant une réelle volonté de créer de petites entreprises, dans différents secteurs d'activité,

qui contribueront à la création de richesses et d'emplois pour les jeunes de la wilaya de Tébessa, selon la même source. Les services de la wilaya ont indiqué, dans le même contexte, que les autorités locales œuvrent à l'heure actuelle à l'aménagement de trois (3) petites zones d'activités dans les communes de Tébessa, de Mossott et de Bir Mokkadem, qui s'ajouteront aux zones industrielles de Tébessa et d'El Aouinet, aux 16 zones d'entrepôt et d'activités (ZEA) aménagées dans cette wilaya frontalière.

BOUIRA

Des mesures urgentes pour remédier au stress hydrique

Une panoplie de mesures urgentes et d'autres moyen terme, ont été prises Bouira pour soulager quatorze communes de l'ouest et du sud de la wilaya souffrant depuis quelques mois d'un déficit hydrique aigu n notamment de la baisse sensible du niveau du barrage Koudiet Acerdoune. Pour soulager plusieurs communes issues des Dairas de Lakhdaria, Kadiria, ainsi que de Sour El-Ghouzlane, qui ressentent un véritable déficit en matière d'alimentation en eau potable, des mesures d'urgence et d'autres moyen terme ont été prises depuis quelques jours afin de remédier cette situation, a fait savoir le wali Abdel-

krim Lamouri, dans une brève déclaration faite en marge d'une rencontre, dernièrement, avec la société civile Bouira. A ce sujet, la directrice des ressources en eau (DRE), Mme Bougueffa Amina, a expliqué l'APS que parmi ces mesures figure un projet de réalisation d'une importante interconnexion entre le barrage Tilesdit (Bechloul) et celui de Koudiet Acerdoune (Malla), dont les travaux ont été lancés dernièrement. Confié à l'entreprise nationale « ALGEAUX », ce projet d'envergure nécessite une enveloppe financière de près de 400 millions de dinars pour réaliser les travaux dans un délai de 45 jours, selon Mme Bougueffa.

« Le projet porte exactement sur la réalisation d'une conduite de distribution longue de sept (7) kilomètres partir du barrage de Tilesdit, ainsi que de deux stations de pompage d'une capacité globale de 15000 M3 par jour, qui seront destinés approvisionner les communes déficitaires via le barrage de Koudiet Acerdoune », indique-t-elle. A noter, le barrage de Koudiet Acerdoune enregistre son plus bas niveau, soit 500 000 M3, alors que sa capacité de stockage est de 640 millions M3. Le barrage Tilesdit qui alimente actuellement 14 communes, enregistre par contre, un taux de remplissage de 1,7 millions M3. « Par ce projet

d'interconnexion, nous pourrions mobiliser une quantité de 15000 M3/j pour alimenter les régions en souffrance comme Sour El Ghouzlane, Lakhdaria, Ain Bessam, Djebahia, Aomar, Kadiria, Dirah, et Ain Laloui », a encore expliqué Mme Bougueffa l'APS. Pour leur part, les autorités locales de la wilaya suivent de très près ce dossier, et veillent ce que les travaux soient réalisés dans les délais et dans les normes afin d'atténuer l'impacte de la crise sur les régions affectées. Selon la directrice du secteur, une population de plus de 376 000 habitants souffre du manque d'alimentation en eau potable travers les communes de l'ouest et du sud.

AFRIQUE SUBSAHARIENNE

La sécurité alimentaire passera par l'accès des femmes au foncier agricole

Partie 1

Selon les données publiées début 2023 par Center for Global Development, en Afrique subsaharienne, quelle que soit la manière dont la terre a été acquise, environ 30 % des femmes possèdent des terres contre 70 % des hommes.

Pourtant, plusieurs études et rapports ont déjà montré l'impact qu'un plus grand accès des femmes aux ressources foncières peut avoir sur le développement économique du continent. Malgré les efforts consentis au niveau de certains États pour changer la donne, plusieurs défis restent à surmonter pour rendre l'accès au foncier, en particulier le foncier agricole, plus inclusif. À la CLPA 2023, la question fait l'objet de vives discussions, notamment dans le contexte de la mise en œuvre de la Zlecaf.

D'après le Center for Global Development, près de 90% des femmes employées travaillent dans l'informel, qui représente entre 50 et 80% de l'activité économique de l'Afrique subsaharienne. La même source indique que les femmes comptent pour 57% des travailleurs du secteur agricole dans la région. Plusieurs études et rapports ont montré comment le secteur peut assurer la sécurité alimentaire du continent, si l'autonomisation des femmes africaines devient une réalité.

Cette autonomisation doit passer par une participation équitable à toutes les chaînes de valeurs agricoles. Selon un rapport d'ONU Femmes, elle se traduit par quatre facteurs clés à savoir l'accès des femmes aux marchés, la résilience au changement climatique, l'accès au financement ou encore, et surtout, l'accès des femmes à la terre. Concernant ce dernier point crucial, Eileen Wakesho, directrice d'un programme de protection des terres communautaires au Kenya, relevait lors d'une session à la CLPA 2023 qu'en Afrique les femmes travaillent plus dans les fermes agricoles qu'elles n'en possèdent elles-mêmes. Pourtant, d'après les experts présents à cette conférence, avec une tenure foncière sécurisée, les femmes peuvent investir dans des activités agricoles, augmenter la productivité et produire des excédents agricoles pour le commerce.

Avec une tenure foncière sécurisée, les femmes peuvent investir dans des activités agricoles, augmenter la productivité et produire des excédents agricoles pour le commerce.

Dans la perspective de la Zlecaf, les femmes ont l'opportunité d'accéder aux marchés régionaux et de commercer leurs produits agricoles,



contribuant à la sécurité alimentaire, à la réduction de la pauvreté et à la promotion de l'intégration économique. De nombreuses femmes africaines sont des agricultrices à petite échelle dépendantes de l'accès à la terre pour la production agricole. Des droits fonciers sécurisés permettent aux femmes d'investir dans leurs exploitations et d'augmenter la productivité. Cela stimule l'approvisionnement alimentaire et les opportunités de commerce intra-africain des produits agricoles.

Agricultrices à petite échelle, pas propriétaires

Pourtant, plusieurs études et rapports ont déjà montré l'impact qu'un plus grand accès des femmes aux ressources foncières peut avoir sur le développement économique du continent. Malgré les efforts consentis au niveau de certains États pour changer la donne, plusieurs défis restent à surmonter pour rendre l'accès au foncier, en particulier le foncier agricole, plus inclusif. À la CLPA 2023, la question fait l'objet de vives discussions, notamment dans le contexte de la mise en œuvre de la Zlecaf.

D'après le Center for Global Development, près de 90% des femmes employées travaillent dans l'informel, qui représente entre 50 et 80% de l'activité économique de l'Afrique subsaharienne. La même source indique que les femmes comptent pour 57% des travailleurs du secteur agricole dans la région. Plusieurs études et rapports ont montré comment le secteur peut assurer la sécurité alimentaire du continent, si l'autonomisation

des femmes africaines devient une réalité.

Cette autonomisation doit passer par une participation équitable à toutes les chaînes de valeurs agricoles. Selon un rapport d'ONU Femmes, elle se traduit par quatre facteurs clés à savoir l'accès des femmes aux marchés, la résilience au changement climatique, l'accès au financement ou encore, et surtout, l'accès des femmes à la terre. Concernant ce dernier point crucial, Eileen Wakesho, directrice d'un programme de protection des terres communautaires au Kenya, relevait lors d'une session à la CLPA 2023 qu'en Afrique les femmes travaillent plus dans les fermes agricoles qu'elles n'en possèdent elles-mêmes. Pourtant, d'après les experts présents à cette conférence, avec une tenure foncière sécurisée, les femmes peuvent investir dans des activités agricoles, augmenter la productivité et produire des excédents agricoles pour le commerce.

Avec une tenure foncière sécurisée, les femmes peuvent investir dans des activités agricoles, augmenter la productivité et produire des excédents agricoles pour le commerce.

Dans la perspective de la Zlecaf, les femmes ont l'opportunité d'accéder aux marchés régionaux et de commercer leurs produits agricoles, contribuant à la sécurité alimentaire, à la réduction de la pauvreté et à la promotion de l'intégration économique. De nombreuses femmes africaines sont des agricultrices à petite échelle dépendantes de l'accès à la terre pour la production agricole. Des droits fonciers

sécurisés permettent aux femmes d'investir dans leurs exploitations et d'augmenter la productivité. Cela stimule l'approvisionnement alimentaire et les opportunités de commerce intra-africain des produits agricoles.

Agricultrices à petite échelle, pas propriétaires de fermes agricoles

En Afrique, de nombreuses femmes agricultrices à petite échelle dépendent de l'accès au foncier pour augmenter leur production. Si le pourcentage moyen d'accès des femmes au foncier est d'environ 30% comme susmentionné, les disparités hommes-femmes sont plus marquées dans certains pays que dans d'autres. Selon un article d'Atlantic Council paru en avril 2023, la disparité dans la propriété foncière découle en partie des lois successorales. « Dans certains des pays en insécurité alimentaire, l'héritage joue un rôle prépondérant dans la détermination de la propriété foncière. Certaines lois successorales dans la région sont, ou étaient initialement, patriarcales, favorisant les hommes dans la répartition des biens », indique le think tank.

Dans un entretien accordé à Agence Ecofin en marge de la CLPA 2023, Yaram Fall, présidente du Collège national des femmes du Cadre national de concertation des ruraux (CNCR) au Sénégal explique la situation dans son pays. Selon elle, il n'y a pas de discrimination hommes femmes au niveau de la loi, celle-ci indiquant qu'il faut « donner la terre à ceux ou celles qui en demandent ». Si son

organisation milite pour sensibiliser les femmes à une prise de conscience de leur droit d'accès à la terre, elle indique cependant qu'elle rencontre des difficultés dans certaines zones du pays, le Sénégal étant fortement traditionaliste. Dans ces zones, certains continuent de dire que la femme n'a pas le droit de posséder la terre, elle peut simplement la demander pour cultiver, et cette culture doit servir uniquement à nourrir la famille, pas au commerce.

Au Sénégal, certains continuent de dire que la femme n'a pas le droit de posséder la terre, elle peut simplement la demander pour cultiver, et cette culture doit servir uniquement à nourrir la famille, pas au commerce.

Aussi, apprend-on, certains chefs de village continuent de chasser les délégations de sensibilisation des femmes, sous prétexte, qu'elles « perturbent l'hégémonie familiale ». Dans certaines familles, des pères louent des lopins de terre à leurs femmes pour la culture alors que la production est destinée à nourrir la même famille.

Une étude lue par l'Agence Ecofin dans le cadre de ce dossier va dans le même sens que les explications de Mme Fall. On y apprend qu'à peine 15% des femmes ont accès au foncier au Sénégal et que les femmes ayant accès au foncier ne possèdent aucun acte de propriété sur les terres qui leur appartiennent. Par ailleurs, elles ont davantage recours à l'emprunt pour accéder à la terre que d'autres groupes d'exploitants.

Des initiatives pour changer la donne

Si la question de l'accès des femmes au foncier agricole fait couler beaucoup d'encre dans la plupart des pays africains, il faut noter que des efforts sont consentis par les ONG, les États, les organisations régionales et les autres parties prenantes pour changer la donne. Selon Josefa Leonel Correia Sacko, Commissaire en charge de l'Agriculture, du Développement rural, de l'Économie bleue et de l'Environnement durable, de la Commission de l'UA, l'engagement envers la sécurisation des droits fonciers des femmes a attiré une attention significative et s'est traduit par des actions concrètes dans divers États membres.

A suivre

Source : Agence Ecofin

S&P ajuste la perspective de Bahreïn de positive à stable

Vendredi, l'agence de notation Standard & Poor's a révisé la perspective de Bahreïn de "positive" à "stable". Elle a attribué cet ajustement aux pressions sur les dépenses qui vont aggraver le déficit budgétaire du pays plus que ce qu'elle avait prévu auparavant. Selon Reuters, l'agence a maintenu la note du pays à "B+/B", dans l'attente que le gouvernement mette en œuvre des mesures pour réduire son déficit budgétaire et bénéficie d'un soutien supplémentaire de la part d'autres pays du Golfe si nécessaire. Elle a déclaré dans un communiqué : « Nous espérons que le gouvernement activera des réformes pour renforcer sa situation financière, en grande partie en augmentant les revenus non pétroliers jusqu'en 2026. » L'agence s'attend désormais à ce que le déficit budgétaire atteigne entre 3 et 4 % du produit intérieur brut de Bahreïn entre 2023 et 2026, contre 2 à 3 % lors de son précédent examen.

Au premier trimestre 2023, Bahreïn a enregistré une croissance économique de 2 %, soutenue par les gains du secteur non pétrolier à la lumière de la baisse de la production pétrolière due à des facteurs saisonniers. Cette année, le pays producteur de pétrole, a introduit une nouvelle « licence mondiale » qui offre des avantages aux entreprises mettant en œuvre des projets d'investissement à grande échelle dans le pays, alors qu'il cherche à réduire sa dette tout en favorisant la croissance et la création d'emplois. Fitch a maintenu la note de Bahreïn à B+ avec une perspective stable en juillet, tandis que Moody's a révisé sa perspective de stable à négative et a confirmé la note de crédit à « B2 » en avril de l'année dernière.

Un rapport de la Banque mondiale a estimé la semaine dernière que l'économie de Bahreïn connaîtrait une croissance de 2,8 % en 2023 et de 3,3 % en 2024. La banque s'attend à ce que les secteurs hors hydrocarbures continuent de croître à Bahreïn de 4,3% l'année prochaine, soutenus par la reprise des secteurs du tourisme et des services et par la poursuite des projets d'infrastructures.

UN PLAN VISANT À RÉSOUDRE LES DIFFICULTÉS FINANCIÈRES EN EGYPTÉ

768 milliards de livres versés à l'Autorité des assurances

Le ministre égyptien des Finances, Mohamed Maait, a déclaré que le Trésor public avait versé 768 milliards de Livres à l'Autorité nationale de l'assurance sociale dans un délai de 52 mois, dans le cadre d'un plan visant à résoudre les difficultés financières.

Maait a ajouté hier dans un communiqué que le processus de paiement s'inscrit dans le cadre de l'accord de règlement des différends signé avec le ministère de la Solidarité sociale pour payer les cotisations du fonds d'assurance accumulées pendant un demi-siècle, à la lumière de la loi sur l'assurance sociale et les pensions. N° 148 de 2019.

Le ministre a ajouté que cette mesure garantit la fourniture des liquidités financières nécessaires pour servir les retraités, leurs bénéficiaires et les assurés, et pour remplir toutes les obligations de soutien au système de retraite.

Le ministre a expliqué que « malgré tous les défis économiques internes et externes, nous soutiendrons le système de retraite à hauteur de 202 milliards de livres au cours de l'exercice en cours. Nous



continuerons également à transférer les montants financiers stipulés dans la loi sur l'assurance sociale, pour soutenir les retraités, et la trésorerie générale de l'État aura transféré 46,47 milliards de livres. » Le ministre a indiqué que l'État accorde une attention particulière aux retraités,

en reconnaissance de leurs efforts fructueux au cours de leur parcours professionnel, qui s'étend sur environ 40 ans, soulignant que ces deux dernières années, il y a eu quatre augmentations des pensions depuis avril 2022 jusqu'à aujourd'hui. D'une manière qui contribue à alléger le fardeau

qui pèse sur leurs épaules et à réduire la gravité des effets inflationnistes résultant des défis économiques mondiaux actuels dans lesquels les répercussions de la pandémie de Corona sont étroitement liées aux conséquences des tensions géopolitiques.

Moody's confirme la note de l'Irak avec une perspective stable

L'agence de notation Moody's a annoncé le maintien de la note de l'Irak à CAA1 avec une perspective stable. Cette classification reflète la dépendance financière et extérieure de l'Irak à l'égard des hydrocarbures. L'agence a déclaré que cette classification reflète la dépendance financière et extérieure de l'Irak à l'égard des hydrocarbures, ce qui conduit à son exposition importante aux fluctuations des prix du pétrole et aux risques de transition vers un abandon du carbone.

Selon Reuters, on s'attendait à ce que l'escalade du conflit entre à Gaza et l'intervention de l'Iran et des États-Unis aient des répercus-

sions fondamentales sur l'Irak à travers de nombreux canaux de transmission. Le ministère irakien des Finances a annoncé la semaine dernière que le volume des recettes du budget irakien s'élevait à plus de 95 milliards de dinars, tandis que la contribution pétrolière au budget fédéral restait à 95%.

Selon les données et les tableaux publiés par le ministère des Comptes du pays de janvier à septembre dernier pour l'exercice 2023, ils montrent que le pétrole reste la principale ressource du budget général de l'Irak, atteignant 95 %.

A travers les tableaux financiers, il est ressorti que les recettes totales jusqu'en septem-

bre s'élèvent à 95,85 milliards de dinars, après exclusion des recettes de transferts s'élevant à 1,36 milliards de dinars, tandis que les dépenses totales avec avances s'élèvent à 72,5 milliards de dinars.

Selon les tableaux, les recettes pétrolières se sont élevées à 91,46 milliards de dinars, soit 95% du budget général, tandis que les recettes non pétrolières ont atteint 4,38 milliards de dinars.

En avril 2023, le Premier ministre irakien, Mohammad Shiaa Al-Soudani, a confirmé l'intention du gouvernement de libérer l'économie irakienne de la dépendance au pétrole.

SUITE AUX BOMBARDEMENTS ISRAËLIENS

Les aéroports de Damas et d'Alep sont hors service depuis un mois

Tous les vols à destination et en provenance de l'aéroport de Damas ont été suspendus depuis le 22 octobre. Les aéroports de Damas et d'Alep sont toujours hors service en raison des frappes israéliennes simultanées qui les ont visés il y a un mois, dans le cadre de la plus longue période de fermeture depuis le déclenchement du conflit en 2011, selon l'Observatoire syrien des droits de l'homme.

Tous les vols à destination et en provenance de l'aéroport international de Damas, le plus grand et le principal du pays, sont interrompus depuis le 22 octobre en raison des frappes israéliennes sur ses principales

pistes. Des frappes similaires le même jour ont conduit à la mise hors service de l'aéroport international d'Alep, selon le ministère syrien des Transports.

Le directeur de l'Observatoire, Rami Abderahman, a déclaré à l'AFP que les deux aéroports sont restés fermés aux vols depuis le 22 octobre, malgré la réparation des dégâts causés aux pistes depuis les bombardements israéliens.

L'Agence France-Presse n'a pas pu obtenir de commentaire du ministère syrien des Transports, qui n'a pas annoncé les raisons du maintien de la fermeture des deux aéroports. Au cours des années de conflit, Israël

a ciblé à plusieurs reprises l'aéroport de Damas, le mettant hors service pendant des jours, mais la période de fermeture récente est la plus longue, selon Abdel Rahman.

Les vols sont souvent détournés vers l'aéroport d'Alep, le deuxième du pays. Mais celui-ci étant également hors service, le ministère des Transports a annoncé le transfert de tous les vols vers l'aéroport de la ville côtière de Lattaquié, plus petit et moins équipé. Il y a une base militaire russe à l'aéroport qui, selon l'Observatoire, le protège des bombardements israéliens.

Tout voyageur doit se rendre dans la ville de Lattaquié par voie terrestre

(à environ 350 kilomètres de Damas) et repartir via son aéroport vers des destinations limitées, notamment la Russie, l'Iran et l'Irak, ce qui augmente le temps et les coûts. Les Syriens arrivant des pays européens et des États-Unis ont généralement recours aux aéroports de Beyrouth et d'Amman comme options alternatives en raison du manque de vols directs vers la Syrie. Israël a intensifié ses attaques contre le territoire syrien depuis le 7 octobre, qui a depuis répondu par de violents bombardements sur un secteur accompagnés depuis des semaines d'opérations terrestres.

POUR FREINER L'INFLATION

La Cenbank du Nigeria demande aux banques d'augmenter leurs fonds propres

La banque centrale du Nigeria resserrera sa politique au cours des deux prochains trimestres pour gérer l'inflation tout en demandant aux banques d'augmenter leurs capitaux pour soutenir l'expansion de l'économie, a déclaré son nouveau gouverneur, Olayemi Cardoso.

Cardoso, qui a pris ses fonctions en septembre, fait face à des pressions immédiates pour réduire l'excès de liquidité dans le système bancaire et lutter contre l'inflation, qui a augmenté pendant 10 mois consécutifs, atteignant 27,33 % en octobre, le plus haut depuis environ 18 ans. Exposant son orientation politique, Cardoso a déclaré aux banquiers que la Banque centrale du Nigeria (CBN) mettrait un terme aux interventions budgétaires directes qui ont brouillé les frontières entre politique monétaire et politique budgétaire et promis sa capacité à gérer l'inflation, mettant fin aux politiques peu orthodoxes très critiquées poursuivies par son prédécesseur, Godwin Emefiele. La CBN a "approuvé l'adoption d'un cadre explicite de ciblage de l'inflation pour améliorer l'efficacité de notre politique monétaire... Les détails et les exigences de ce cadre sont actuellement en cours de finalisation avec les autorités fiscales", a-t-il déclaré au centre commercial de Lagos. Cardoso a déclaré que l'économie de ce pays d'Afrique de l'Ouest pourrait atteindre 1 000 milliards de dollars au cours des sept prochaines années et que les prêteurs avaient besoin de capitaux supplémentaires pour jouer dans une économie plus grande. L'économie nigériane, estimée à 240 milliards de dollars, a enregistré une croissance de 2,5% au troisième trimestre, soit à peine un changement par rapport au trimestre précédent, alors que son secteur pétrolier, dominant et déficitaire, s'est contracté à un rythme beaucoup plus lent alors que les réformes gouvernementales

n'étaient pas encore entrées en vigueur. La plus grande économie d'Afrique pourrait croître de 3,9 % au quatrième trimestre, a déclaré Cardoso. « La Banque centrale du Nigeria est pleinement engagée à garantir la stabilité des prix et la stabilité du système financier », a-t-il déclaré. "Nous remédierons aux déficiences institutionnelles, restaurerons la gouvernance d'entreprise, renforcerons les réglementations et mettrons en œuvre des politiques prudentes. Cardoso s'est engagé à se concentrer sur la reconstruction de la confiance dans le régulateur, à gérer les liquidités pour freiner l'inflation, à faire baisser les taux d'intérêt élevés et à stabiliser le taux de change. « Nous prenons des mesures mesurées et délibérées pour envoyer les bons signaux aux marchés », a-t-il déclaré, assurant aux investisseurs que l'économie « connaîtra une stabilité significative à court et moyen terme à mesure que nous recalibrons notre boîte à outils politique et mettons en œuvre des mesures de grande envergure ». Le président Bola Tinubu s'est lancé dans les réformes les plus audacieuses du Nigeria depuis des décennies en supprimant les subventions coûteuses mais populaires sur le pétrole et le système de taux de change multiples qui maintenaient la monnaie artificiellement forte et freinaient le commerce et la croissance. Cardoso a déclaré que les réformes, qui ont aggravé les difficultés de la population, contribueront à un taux de change stable et amélioreront la stabilité macroéconomique. La CBN a augmenté ses taux d'intérêt

de plus de 700 points de base depuis l'année dernière pour lutter contre l'inflation. Cardoso a déclaré que l'inflation d'un mois à l'autre avait commencé à baisser et que son équipe avait travaillé sur des mesures pour garantir que les taux se répercutent sur l'économie. En novembre. Le 2 janvier, la banque centrale a commencé à régler des contrats de change à terme en souffrance, estimés à environ 7 milliards de dollars, que les entreprises ont achetés auprès de prêteurs locaux. Les banques remboursaient alors les lignes de crédit étrangères avec leurs propres fonds lorsque la banque centrale ne remboursait pas. Au moins 31 banques ont été payées lors de la première tranche de règlements, a déclaré Cardoso, dans le but de soulager la pression sur le naira, qui est en chute libre sur le marché parallèle non officiel. "Ces paiements se poursuivront jusqu'à ce que les obligations soient réglées", a-t-il déclaré. Le gouverneur a déclaré qu'il permettrait aux forces du marché de déterminer les taux de change, car la CBN vise à établir des règles claires, transparentes et harmonisées régissant les opérations de marché. "De nouvelles directives en matière de change seront élaborées et des consultations approfondies seront menées avec les banques et les opérateurs de change avant de mettre en œuvre de nouvelles exigences", a déclaré Cardoso.

AFRIQUE

Les levées de fonds réalisées par les start-up ont atteint 144,3 millions

Alors que l'Afrique reste la région la plus touchée par la pauvreté énergétique à l'échelle mondiale, le secteur de l'énergie a dominé les levées de fonds en octobre dernier, reléguant le secteur des technologies financières à la deuxième place. Les levées de fonds réalisées par les start-up actives en Afrique ont atteint un montant total de 144,3 millions de dollars durant le mois d'octobre 2023, enregistrant ainsi une hausse de 23,6% par rapport aux financements mobilisés au cours du mois de septembre de la même année, selon des données publiées par le cabinet de conseil en économie numérique TechCabal Insights. Les levées de fonds réalisées par un total de 27 jeunes pousses africaines en octobre dernier représentent une baisse de 22,6% par rapport aux 186,4 millions de dollars récoltés en octobre 2022. La répartition de ces levées de fonds par secteur d'activité montre que l'énergie a reçu 57,9% de l'ensemble des financements injectés dans les pépites de la tech opérant sur le continent durant le mois écoulé. Vient ensuite les secteurs de la fintech (20,1%), de la healthtech (6%), de l'agritech (5,3%) et de l'edtech (3%). La ventilation des financements par région montre d'autre part que l'Afrique de l'Est a attiré la partie la plus importante des levées de fonds (79,1 millions de dollars), devant l'Afrique australe (36,8 millions), l'Afrique de l'Ouest (18,9 millions) et l'Afrique du Nord (9,5 millions). Les trois plus grosses levées de fonds recensées en octobre 2023 ont été réalisées par la plateforme de financement kényane M-Kopa (65 millions de dollars), la fintech sud-africaine Stitch (25 millions) et la cleantech nigériane WATT (13 millions).

POUR MODERNISER LE PORT DE BEIRA

Le Mozambique envisage d'investir 290 millions USD

Comme le port de Nacala, le Mozambique compte accélérer la modernisation de Beira pour en faire un cluster logistique dans le centre et l'hinterland. Le Mozambique envisage d'investir 290 millions USD dans la modernisation du port de Beira, selon une publication du média portugais Lusa, citant le ministre mozambicain des Transports, Mateus Magala. « Le gouvernement a approuvé le plan d'affaires du port de Beira, dans lequel des investissements allant jusqu'à 290 millions USD

sont prévus au cours des 15 prochaines années pour l'expansion et la modernisation du port de Beira, en fonction des conditions du marché », a-t-il déclaré. Le plan d'investissement a été élaboré, selon lui, pour répondre aux prévisions de croissance des volumes, alors que ce port se positionne de plus en plus comme le point tampon de la chaîne d'approvisionnement du centre du pays et des États voisins enclavés tels que le Malawi, le Zimbabwe, et Zambie. « Les projections du trafic conteneurs dans ce port annoncent une augmentation de près de 300 % au

cours des 20 prochaines années. Cela signifie que la manutention des conteneurs passera de 300 000 EVP par an actuellement à 700 000 EVP ». Conformément au plan de modernisation en cours d'exécution, le port a fait récemment l'objet de plusieurs travaux comme le dragage du canal d'accès au port, la réhabilitation de la route nationale numéro 6, la reconstruction de la ligne de chemin de fer de Machipanda, qui raccorde le territoire zimbabwéen. Ces dernières années, le Mozambique a multiplié les investissements dans le

développement de ces infrastructures portuaires et ferroviaires, en droite ligne de son plan ambitieux de s'imposer progressivement dans la région comme l'option clé des pays enclavés limitrophes pour leurs échanges avec le reste du monde, alors que les ports sud-africains qui assumeraient cette fonction auparavant peinent à retrouver leur lettre de noblesse. En dehors du port de Beira, la plateforme portuaire de Nacala qui approvisionne le Nord du pays et le Malawi connaît aussi de grands travaux de modernisation depuis quelques années.

AFFAIRE EADS, FAUX COMMUNIQUÉ VINCI...

Les sanctions les plus marquantes de l'AMF depuis 20 ans

Le gendarme de la Bourse fête cette année ses 20 années d'existence. Parmi ses organes les plus redoutés par les intervenants: la Commission des sanctions, qui condamne toute personne ou société dont les pratiques sont contraires au bon fonctionnement des marchés financiers et à l'intérêt des investisseurs.

En vingt ans d'existence, la Commission des sanctions de l'Autorité des marchés financiers (AMF), bras armé du gendarme boursier, a vu passer devant elle grands patrons, médias, et géants de la finance. L'ouverture au public des séances de la Commission des sanctions en 2010 a contribué à donner davantage d'écho à ses sanctions, qui peuvent entacher tant la réputation que les finances des acteurs de marchés épinglés. Retour sur les dossiers emblématiques.

L'affaire EADS, une sanction fondatrice
En 2006, l'AMF identifie en début d'année de nombreuses cessions d'actions concernant le titre EADS, notamment effectuées par des dirigeants de l'entreprise et de sa filiale, Airbus. En mai, l'AMF ouvre une enquête, soupçonnant plusieurs personnes d'avoir bénéficié d'informations privilégiées. En juin, coup de tonnerre à la Bourse de Paris, Airbus annonce de nouveaux retards de livraison de l'avion géant A380 et le titre EADS plonge de plus 26%. En 2008, après deux ans d'instruction, le rapport final de l'Autorité conclut à la responsabilité de 17 dirigeants d'EADS et d'Airbus. Mais le 17 décembre 2009, à la surprise générale, la Commission des sanctions blanchit l'ensemble des mis en cause. Dès l'année suivante, une loi réforme en profondeur l'ensemble de la procédure de poursuite et de sanction de l'AMF: le président de l'AMF peut désormais faire appel devant le Conseil d'État d'une décision de la Commission des sanctions, possibilité qui était jusque-là réservée aux parties. De plus, le plafond des sanctions pécuniaires est multiplié par dix. C'est également depuis cette affaire que pour répondre aux préoccupations concernant la transparence des procédures, les audiences et les décisions de la Commission des sanctions sont devenues publiques. Autre bouleversement, depuis l'affaire EADS, un délit d'initiés ne peut être poursuivi à la fois par l'AMF et la justice pénale, d'après une décision du Conseil constitutionnel.

La discrète montée de LVMH au capital d'Hermès
En 2010, LVMH annonce détenir 17% du capital d'Hermès, surprenant le marché et les autorités boursières faute de déclara-

tion de franchissement de plusieurs seuils réglementaires, pourtant obligatoire. LVMH avait réalisé son opération, en toute discrétion, grâce à la conversion en actions de produits financiers complexes. En 2013, LVMH est condamné à payer une amende de 8 millions d'euros, un record à l'époque, mais un montant très faible au regard de la force de frappe financière du géant du luxe. Preuve en est, un an après sa sanction et après quatre ans de bataille entre les deux géants, LVMH entérine son retrait du capital d'Hermès et empoche au passage une plus-value de... 2,4 milliards d'euros. "On aimerait bien des punitions de ce genre tous les jours", avait ironisé le vice-président de LVMH de l'époque, Pierre Godé, devant les actionnaires lors d'une assemblée générale en novembre 2014.

Le faux communiqué de presse Vinci relayé par Bloomberg
Novembre 2016, plusieurs médias reçoivent un communiqué qui semble avoir été envoyé par le groupe Vinci, annonçant de prétendues irrégularités dans les comptes du groupe de BTP et le licenciement de son directeur financier. Dans la foulée, l'agence financière américaine Bloomberg reprend ces éléments, qu'elle corrigera rapidement, mais trop tard, la fausse information faisant brièvement chuter l'action de Vinci de plus de 18%. Bloomberg a été condamné en 2019 à payer une amende de 5 millions d'euros pour diffusion d'une fausse information, ramenée à 3 millions d'euros par la cour d'appel de Paris. C'est la plus grosse sanction prononcée à l'égard d'un média devant la Commission des sanctions.

L'amende record contre H2O
Le gérant d'actifs H2O a traversé une zone de fortes turbulences à partir de 2019 à la suite d'un article du Financial Times mettant en doute la qualité de certains des placements proposés. Au coeur de l'affaire: des investisse-

ments dans la holding financière Ten-nor, liés à l'homme d'affaires allemand controversé Lars Windhorst. H2O a été par la suite contraint de suspendre des fonds à l'été 2020 en raison de doutes sur leur valorisation, privant les épargnants de la capacité à récupérer leur mise. En janvier 2023, la Commission des sanctions, évoquant de graves "manque-

ments" aux obligations professionnelles au détriment de milliers d'épargnants, a infligé une amende record de 75 millions d'euros pour H2O auxquels s'ajoutent 18 millions pour deux de ses dirigeants. Des recours ont été déposés devant le Conseil d'État par l'entreprise et les deux fondateurs.

(Avec AFP)

COTATION COMMERCIALE D'OUVERTURE DU DINAR ALGERIEN					
Cours du : 23 Novembre 2023					
Valeur : 27 Novembre 2023					
BASE	DEVICES			COURS ACHAT	COURS VENTE
1	USD	US DOLLAR		134.2136	134.2286
1	EUR	EURO		146.4807	146.5508
1	GBP	POUND STERLING		167.9980	168.1009
100	JPY	JAPANESE YEN		89.9495	89.9776
1	CNY	CHINESE YUAN		18.8043	18.8072
1	CHF	SWISS FRANC		152.0317	152.1349
1	CAD	CANADIAN DOLLAR		98.2530	98.2712
1	DKK	DANISH KRONE		19.6523	19.6560
1	SEK	SWEDISH KRONA		12.9006	12.9041
1	NOK	NORWEGIAN KRONE		12.5457	12.5508
1	AED	UAE DIRHAM		36.5436	36.5497
1	SAR	SAUDI RIYAL		35.7817	35.7905
1	KWD	KUWAITI DINAR		435.3344	435.8071
1	TND	TUNISIAN DINAR		42.8828	43.3138
1	MAD	MOROCCAN DIRHAM		13.2500	13.2515
1	LYD	LIBYAN DINAR		27.7679	27.9102
1	MRU	MAURITANIAN OUGUIYA		3.5338	3.5342
1	SDR	SPEC. DRA. RIGHTS		178.6315	178.6315

Zhao se retire et Binance paye 4,3 milliards de dollars - Crypto Recap

Binance, la plus importante plateforme de cryptomonnaies a
Umonde, a conclu un accord historique avec le ministère américain de la Justice (DOJ). Cet accord prévoit une amende de plusieurs milliards de dollars et la démission du PDG de Binance, Changpeng Zhao. Que s'est-il passé ? On y revient dans l'Analyse Cryptique, après les actualités essentielles de la semaine.

Block 1 : Les actualités essentielles
Sam Bankman-Fried restera en prison
La demande de libération sous caution de Sam Bankman-Fried, ex-PDG de FTX, a été catégoriquement refusée par la Cour d'appel cette semaine, notamment à cause de ses infractions répétées pendant sa liberté conditionnelle. Reconnu coupable de sept chefs d'accusation, il encourt une peine maximale de 110 ans et restera en prison jusqu'à sa condamnation en mars 2024. Ses tentatives de subornation de témoins, Ryne Mille, l'ex-avocat général de FTX US ainsi que Caroline Ellison, n'ont pas joué en sa faveur.

Hack de HTX : 85 millions de dollars évaporés
HTX, une plateforme d'échange de cryptomonnaies, a subi une cyberattaque majeure cette semaine, entraînant un vol de plus de 85 millions de dollars. Justin Sun, fondateur de la block-

chain TRON et porte-parole de HTX, a confirmé l'incident, et a assuré que toutes les pertes seraient couvertes par HTX, qui a temporairement suspendu tous les retraits et dépôts. L'attaque, potentiellement due à une fuite de clés privées, a affecté le bridge Heco, utilisé pour les transferts de jetons. Bien que HTX ait déjà remboursé des pertes lors d'un précédent incident, des doutes persistent sur sa sécurité et sa capacité à prévenir de futures attaques. Fidelity a déposé une demande auprès de la SEC pour lancer un ETF Ethereum (ETH) spot (au comptant), rejoignant d'autres grandes entreprises telles que BlackRock et VanEck. Ce produit, qui serait le septième du genre déposé auprès de la SEC, vise à offrir une exposition directe au cours de l'ETH, en réponse à l'absence d'ETF spot aux États-Unis. Cette nouvelle n'a pas eu d'effet direct sur le cours de l'ether.

Des mineurs de BTC à la Cour suprême de Pologne
Des équipements de minage de Bitcoin (BTC) ont été découverts cachés dans les conduits de ventilation de la Cour suprême de Pologne à Varsovie, exploitant l'électricité aux frais des contribuables. L'affaire a été révélée par un ex-employé d'une entreprise de maintenance, entraînant l'arrêt du contrat avec cette société et le licenciement de deux employés. Ces machines de minage, fonctionnant en se-

cret, ont engendré des "coûts énergétiques significatifs" pour l'institution. Ce cas s'inscrit dans un contexte plus large où des équipements de minage de BTC sont illégalement installés pour profiter de l'électricité "gratuite".
Block 2 : L'Analyse Cryptique de la semaine
Cette semaine le ministère américain de la Justice (DOJ) a conclu un accord historique avec Binance, la plus grande plateforme de cryptomonnaies au monde. Binance a accepté de payer une amende substantielle de 4,3 milliards de dollars pour des violations liées aux lois sur le transfert d'argent et aux sanctions américaines. Cet accord a entraîné un changement organisationnel sans précédent au sein de Binance. Le PDG et fondateur Changpeng Zhao, souvent surnommé "CZ", a été contraint de quitter ses fonctions après avoir créé l'entreprise en 2017. Malgré la crainte d'une panique des crypto-investisseurs après l'annonce, les données fournies par DefiLlama indiquent que depuis le 21 novembre, date à laquelle l'annonce de l'accord a été effectuée, les retraits chez Binance ont bondi à 1,15 milliard de dollars. Toutefois, la plateforme semble pouvoir résister financièrement. Le dernier rapport "proof of reserves", ou preuve de réserves, de Binance, une sorte d'audit non officiel qui donne un aperçu des avoirs de la plateforme, montre qu'elle possède des actifs d'une valeur d'environ 65 milliards de dollars. DefiLlama estime que ce

chiffre est légèrement plus élevé, à 67,4 milliards de dollars.
À en croire ces documents, la santé financière de Binance est encore soulignée par le fait qu'elle est surcollatéralisée pour plusieurs de ses principaux actifs comme le Bitcoin (BTC), l'Ether (ETH) et le Tether (USDT). Cela signifie que les soldes nets de la plateforme dépassent les montants dus à ses clients, ce qui indique, théoriquement, un tampon financier solide. En d'autres termes, si tous les clients de Binance retiraient tous les bitcoins qu'ils possèdent, la plateforme aurait encore des bitcoins en réserve. Du moins, c'est ce qu'indique ces preuves de réserves.
Le départ de Zhao en tant que PDG est un événement capital pour l'entreprise. Plus qu'une figure de proue, Zhao était considéré comme le leader visionnaire de Binance, autant par les employés que par une grande partie de la communauté crypto. Connu pour ses compétences en communication et son utilisation des médias sociaux pour s'engager avec la communauté, Zhao a souvent réussi à désamorcer des situations négatives avec un simple tweet. Il a souvent tweeté un seul chiffre : "4". Ce chiffre représentait ses quatre principes, à savoir ignorer le "FUD" - la peur, l'incertitude et le doute - et rester positif.

BAISSE DES EXPORTATIONS CHINOISES DE CARBURANT

Inquiétude généralisée sur le marché mondial de l'énergie

Les raffineries chinoises sont aux prises avec des marges bénéficiaires intérieures plus faibles et des quotas d'exportation de carburant restants limités.

Le marché mondial de l'énergie est confronté à une vague d'inquiétude en raison des changements enregistrés dans les exportations énergétiques chinoises. Les exportations chinoises d'essence ayant diminué en octobre dernier par rapport à l'année précédente et par rapport à ce qu'elles étaient en septembre de cette année. Les raffineries chinoises luttent contre la faiblesse des exportations limitant les marges bénéficiaires locales et les quotas restant du carburant à exporter. Selon un rapport publié par le site Internet Oil Price, les exportations chinoises de diesel ont augmenté le mois dernier de 4,4% sur une base annuelle pour atteindre 1,1 million de tonnes, mais elles ont diminué par rapport aux exportations de septembre de 1,18 million de tonnes, selon les données de l'Administration générale des douanes chinoises. Mais les exportations d'essence ont chuté de 20 % par rapport à octobre 2022, la demande intérieure ayant augmenté pendant une semaine de vacances début octobre. Les expéditions de diesel sont restées relativement fortes alors que la demande intérieure chinoise continue de fluctuer dans le contexte de la crise actuelle du secteur immobilier et de l'activité manufacturière mixte de ces derniers mois. Selon des experts, la baisse des exportations de carburant de la Chine indique que le plus grand importateur mondial de pétrole brut pourrait ne pas être en mesure de sauver les marchés asiatiques et mondiaux du carburant cet hiver comme il l'a fait l'hiver dernier.

Mais les exportations chinoises de diesel semblent avoir culminé cette année en juin. Les exportations chinoises de diesel ont diminué depuis, sauf en août, lorsque les raffineurs ont reçu le troisième lot de quotas d'exportation de carburant. De janvier à août, les raffineurs chinois ont triplé leurs exportations de diesel, les quotas d'exportation et l'augmentation des marges de raffinage en Asie se révélant être des incitations suffisantes dans un contexte de demande intérieure de diesel. Au cours des huit premiers mois de l'année, les exportations chinoises de diesel ont augmenté de 197,2 % par rapport aux huit mêmes mois de 2022, selon les données de l'Administration générale des douanes. Fin août, la Chine a émis un quota d'exportation de carburant plus important que prévu dans le cadre du troisième lot d'allocations pour 2023, alors que les autorités cherchaient à inciter les raffineurs à maintenir la croissance économique et à vendre davantage de produits à l'étranger à un moment où la demande chinoise de carburant pour 2023 pourrait décliner. Le site Internet Oil Price indique que puisque le quatrième lot de quotas d'exportation n'a pas été émis pour cette année, les raffineries chinoises pourraient restreindre davantage les exportations de carburant en raison du manque de quotas pour le reste de 2023, malgré de fortes marges sur le marché asiatique par rapport au marché asiatique. Par conséquent, les raffineries chinoises pourraient ne pas être en mesure de sauver

les marchés asiatiques, et indirectement occidentaux, des carburants dans le cas où la demande augmenterait plus que prévu pendant la saison hivernale. Selon le rapport, l'assèchement du canal de Panama dû au manque de précipitations et à la congestion du trafic de pétroliers et de cargos pourrait affecter les marchés mondiaux du carburant, car les navires devront effectuer des voyages plus longs s'ils veulent éviter de passer par le canal. Selon les données de l'Autorité du canal de Panama, près de la moitié des volumes de marchandises expédiés via le canal de Panama en 2022 sont constitués de pétrole, de produits pétroliers raffinés et de produits à base de gaz. Bien que les approvisionnements mondiaux en carburant ne soient pas aussi serrés qu'ils l'étaient fin 2022, des voyages plus longs en pétroliers en raison des restrictions du canal de Panama pourraient avoir un impact sur l'approvisionnement en carburant dans certaines régions. Sans quotas d'exportation de carburant supplémentaires, les raffineurs chinois pourraient ne pas être en mesure d'atténuer la pénurie potentielle, selon Oil Price. "Les exportations chinoises de carburant propre resteront limitées pour le reste de 2023, car les raffineurs n'ont pas encore reçu la quatrième tranche tant attendue de quotas d'exportation ni les autorisations pour transférer leurs quotas de carburant propre restants", a déclaré Emma Li, analyste de marché principale chez Vortexa.

NOUVEAU RECORD ÉTABLI PAR GAZPROM

Plus de 22 milliards de m3 de gaz livrés à la Chine

La société russe "Gazprom" a confirmé que la demande de la partie chinoise d'obtenir des approvisionnements en gaz via la ligne "Power of Siberia", le 23 novembre, dépassait les obligations contractuelles journalières. Gazprom a confirmé dans un communiqué que la partie russe avait livré toutes les quantités requises et établi un nouveau record historique de livraisons quotidiennes de gaz à la Chine. Selon l'agence russe "TASS", Gazprom a indiqué que les livraisons s'effectuent dans le

cadre d'un accord bilatéral à long terme d'achat et de vente de gaz entre Gazprom et la Compagnie pétrolière nationale chinoise. La semaine dernière, le vice-Premier ministre russe Alexandre Novak a déclaré que les livraisons de gaz russe à la Chine atteindraient à l'avenir 100 milliards de mètres cubes par an. Novak a déclaré lors d'une session gouvernementale au Conseil de la Fédération de Russie : « D'ici la fin de cette année, nous prévoyons d'atteindre 22 milliards de mètres cubes, et nous atteindrons la pleine ca-

pacité (d'approvisionnement) avec une capacité de 38 milliards de mètres cubes en 2025. Un autre projet routier est en cours de réalisation en Extrême-Orient pour transporter 10 milliards m3 de gaz, et des travaux sont en cours sur le projet « Power of Siberia-2 », qui passera par la Mongolie, d'une capacité de 50 milliards de mètres cubes, et ainsi le volume total des approvisionnements dans cette direction atteindra environ 100 milliards de mètres cubes de gaz.

DES MILLIERS DE BRITANNIQUES N'ONT PAS ACCÈS AUX SERVICES

Une cyberattaque frappe le marché immobilier en Grande-Bretagne

Le marché immobilier britannique a été frappé par une cyberattaque qui a entraîné l'interruption de milliers de transactions liées au transfert de propriété, ce qui a pratiquement conduit au gel des mouvements réels sur le marché et à l'interruption des opérations d'achat et de vente sur un marché immobilier. Selon les détails publiés par le journal britannique « The Daily Telegraph », des milliers de transactions liées à la vente et à l'achat de biens immobiliers ont été perturbées à la suite d'une cyberattaque visant l'entreprise informatique, utilisé par les cabinets d'avocats travaillant dans le domaine du transfert de propriété immobilière, ce

qui a conduit à... désactiver ces transactions. La panne des services CTS a perturbé le travail d'environ 80 cabinets d'avocats, interrompant une série d'échanges de propriétés à travers la Grande-Bretagne depuis mercredi dernier, selon le rapport du Daily Telegraph. Le PDG de Bold Legal Group, qui gère un forum de 1 700 professionnels de l'immobilier, a déclaré que la panne de service avait affecté des milliers de déménagements de ménages. "Certaines entreprises qui devraient procéder aux transferts de propriété ne sont plus en mesure de le faire, donc les avis d'achè-

vement ne sont pas envoyés, et certaines personnes peuvent se retrouver dans des hôtels ou ailleurs". CTS fournit de l'espace cloud et des systèmes informatiques tels que la messagerie électronique, et environ 40 % de ses 200 clients auraient été touchés par la panne. CTS a déclaré: "La panne est survenue en raison d'un cyber-incident. Nous travaillons en étroite collaboration avec un leader mondial dans la lutte contre les cyber-attaques pour nous aider à enquêter de toute urgence sur l'incident et à rétablir le service." Mais elle a déclaré qu'elle n'était pas en mesure de fournir un « calendrier précis » pour résoudre les problèmes.

Nick Hill, directeur général d'O'Neill Patient Solicitors, l'un des cabinets d'avocats concernés, a déclaré : "Il s'agit d'une situation terrible qui affecte une grande partie de notre secteur. C'est une période vraiment stressante pour les gens." Il a ajouté qu'il n'y avait aucune preuve que l'intégrité des données ait été compromise. Des sources du secteur immobilier ont déclaré que l'attaque était le résultat d'une faille dans Citrix, un programme utilisé par les sociétés juridiques pour les transferts de propriété immobilière. Une faille de ce programme a été exploitée par un gang de hackers, selon le Daily Telegraph.

Président argentin et le FMI discutent du plan d'ajustement budgétaire

Le président élu argentin Javier Milei a déclaré qu'il s'était entretenu avec la directrice du Fonds monétaire international (FMI), Kristalina Georgieva, au sujet des projets d'ajustement de la politique budgétaire et du programme monétaire du pays. "Le Fonds a fait preuve de collaboration dans la recherche des solutions structurelles dont l'Argentine a besoin", a déclaré Milei sur le réseau social X. Georgieva a déclaré plus tard qu'ils avaient discuté des « défis importants à venir » pour l'économie argentine et des actions politiques « décisives » nécessaires. Le pays est actuellement confronté à une inflation proche de 150 %, à une récession imminente et à des réserves nettes estimées à moins de 10 milliards de dollars. L'Argentine est bloquée par un programme de prêt de 44 milliards de dollars du FMI. "Le FMI s'engage à soutenir les efforts visant à réduire durablement l'inflation, à améliorer les finances publiques et à relancer la croissance tirée par le secteur privé", a déclaré Georgieva sur X.

OCCASION
Prix, fiabilité, que
vaut la première
Peugeot 208?

La Peugeot 208 n'a pas déçu. Plus courte et moins lourde que son aînée, moderne et bien présentée, elle n'a pas tardé à truster les premières places des ventes en neuf, avant de conquérir le marché de l'occasion. Dès sa sortie, la première Peugeot 208 a immédiatement imposé son bon comportement routier et son confort très réussi. Pour la catégorie, elle affiche une habitabilité avant, mais également arrière, très satisfaisante ainsi qu'un volume de coffre généreux. Sa présentation intérieure moderne est flatteuse même si quelques plastiques détonnent. En revanche, les compteurs relevés et le petit volant ne permettent pas à tous les gabarits de se sentir à l'aise. En diesel comme en essence, les moteurs d'entrée de gamme sont un peu timides. Quant aux pneus "verts", ils dégradent freinage et grip. En haut de la gamme, la GTI (200 puis 208 ch à partir du restylage de février 2015) assure le spectacle avec des prestations de haute volée.

La fiabilité de la Peugeot 208 "1" en occasion

- 1.2 PureTech 110 & 130 : Usure et casse de la distribution. Rappels massifs début 2021 puis fin 2022. La périodicité de remplacement de cette dernière a été abaissée à 100 000 km/6 ans
- 1.6 e-HDi 92 : À-coups, pertes de puissance. Reprogrammation, voire changement des injecteurs. 1.4 HDi Calculateur de FAP (jusqu'à 06/13), vanne EGR et embrayage
- 1.6 VTi& THP : Faiblesse de la pompe à eau jusqu'à 10/12. Surconsommation d'huile (culasse)
- 1.2 VTi : Claquement augurant d'une casse. Remplacement. Courroie d'accessoire bruyante
- 1.6 THP : Risque de décalage de la distribution
- Freinage : Rappel fin 2022 sur 1.2 PureTech concernant l'assistance
- Électronique : Caprices de l'interface tactile et du GPS. Vitres électriques défaillantes
- ABS/ESP : Rappel en juillet 2012 (bloc hydraulique sur 697 ex.). Frein à main parfois mal calibré
- Capot : Rappel (du crochet de sécurité)
- Boîte de vitesses : Parfois accrocheuse et/ou dure. Des casses avant 2018.
- Coque : Non-conformité de soudure du berceau moteur sur 331 modèles de 2013. Remplacement
- Embrayage : Patinage sur 1.0 VTi de 2012 et 1.4 HDi jusqu'à mai 2013. Usure rapide sur tous les modèles
- Trains roulants : Rappel en 2014, contrôle et éventuel remplacement des vis de fixation des triangles de suspension en 2013. Claquement des amortisseurs avant et des pivots en marche arrière. Usure des amortisseurs
- Feux arrière : Les diodes peuvent rendre l'âme rapidement

FACE À LAMBORGHINI
L'Abt XGT (2024) veut venger l'Audi R8

Censurée par le groupe Volkswagen pendant toute son existence pour laisser le champ libre aux Lamborghini techniquement très proches, l'Audi R8 se lâche enfin au moment de sa mort grâce à un préparateur ami de la marque aux anneaux.



Lancée en 2007 dans sa version V8 puis en 2009 dans sa variante V10, l'Audi R8 repose sur un châssis très proche de celui de la Lamborghini Gallardo dans sa première génération et de la Huracan dans sa seconde mouture. Mais elle est toujours restée un peu moins puissante et performante que sa cousine italienne, en raison d'un choix du groupe Volkswagen de ne pas positionner l'Allemande comme une sportive aussi radicale que la berlinette transalpine. La première R8 était tout de même montée jusqu'à 560 chevaux dans sa version GT, contre 570 chevaux pour la plus vélocé des Gallardo qui possédait le même moteur (la LP570-4 Superleggera). Arrivée en 2015, la R8 de seconde génération osait même afficher exactement la même puissance que la Lamborghini Huracan (610 chevaux) et offrait une agilité supérieure en piste par rapport à cette dernière jusqu'à son remplaçant par une version améliorée. Dès la fin de la dernière décennie, pourtant, le groupe Volkswagen a décidé de calmer la R8 et de la replacer en-dessous de la Huracan. Lancée en 2018, la version restylée de la R8 2 se « contente » de 620 chevaux dans sa version Performance haut de gamme et n'a pas droit aux roues arrière directrices aidant

beaucoup la Huracan depuis sa version Evo de 2019. Cette dernière a également vu la puissance de son V10 grimper à 640 chevaux en plus de recevoir d'énormes améliorations dynamiques dans ses versions extrêmes (Huracan Performante puis STO). Audi a bien lancé dernièrement une R8 GT à la vocation légèrement plus radicale (la GT), mais cette dernière reste loin des meilleures Huracan en matière de performances et d'efficacité.

Abt venge Audi

Abt Sportsline, préparateur historiquement affilié à Audi connu aussi bien pour ses programmes en compétition que ses kits « tuning », a décidé que la R8 ne pouvait pas s'en aller sans un magnifique feu d'artifice. La voiture à la présentation extrême que vous voyez dans les images de cet article se base sur la R8 LMS GT2, engagée en compétition depuis 2019 et conçue par le département course d'Audi qui vient d'arrêter toutes ses activités thermiques. Mais cette auto-là possède bien des plaques d'immatriculation grâce à un gros travail de développement et d'adaptation réalisé par Abt pendant deux ans. Elle ne pèse plus que 1 400 kg sur la balance (avec un réservoir plein à 90%) et

conserve l'aérodynamisme outrancier de la R8 GT2. L'habitacle ne fait même pas l'effort de remettre la planche de bord de la R8 routière, il y a un arceau tubulaire et un volant sans airbag bourré de commandes pour le circuit.

Plus méchante qu'une Lamborghini Huracan STO ?

Sous le capot, on retrouve le fabuleux V10 atmosphérique de 5,2 litres avec 640 chevaux comme dans les Huracan les plus puissantes. La puissance s'expédie uniquement sur le train arrière (conformément à la GT2 de course) et il y a bien des clignotants dans cet univers ridiculement spartiate. On se demande comment Abt a réussi à homologuer pour la route une auto dans cet état mais le résultat est tout bonnement incroyable. Sachant qu'elle dispose aussi de Pirelli P-Zero-Trofeo R plus extrêmes que les Bridgestone de la Lamborghini Huracan STO, il y a sur le papier tout pour battre l'Italienne au chrono et venger la R8 pour toutes ses années passées dans son ombre. Elle se limitera à 99 exemplaires et coûtera 598 000€ TTC en Allemagne. Oui, elle coûte aussi plus cher que sa cousine...

HYUNDAI IONIQ 6N

La familiale électrique sera encore plus sportive que la 5N !

Décidément la Hyundai Ioniq 6 ne fait rien comme tout le monde. Et ce n'est pas sa plastique atypique qui nous contredira. A l'automne 2022, la firme coréenne présentait son prototype RN22e comme un laboratoire roulant associant les technologies issues de la course automobile à sa plateforme technique E-GMP. Une manière habile de préparer les clients à l'arrivée d'une prochaine déclinaison N de la Ioniq 6. Cette dernière aura pour cahier des charges d'être la marque « agilité en virage », « aptitudes sur circuit » et « être une voiture

de course du quotidien ». L'entreprise qui vient tout juste de mettre à la disposition des journalistes sa turbulente IONIQ 5 N, (lire notre test : Hyundai Ioniq 5 N : la meilleure voiture électrique au monde à l'essai !) son premier modèle N 100 % électrique, ne s'arrêtera donc pas en si bon chemin.

Ioniq 6 N encore plus méchante que la Ioniq 5 N

Le prototype RN22e est équipé du premier système de transmission intégrale du label N, qui offre une répartition du couple optimi-

sée en fonction des différents modes de conduite, permettant ainsi aux conducteurs de choisir le niveau couple appliqué aux roues avant et arrière. Ses moteurs avant et arrière délivrent une puissance respective de 160 kW et 270 kW, soit une puissance totale combinée de 430 kW (soit l'équivalent de 585 ch) pour un couple maximum de 740 Nm. Selon nos informations, la version de série de la Hyundai Ioniq 6 serait encore plus puissante. Elle devrait approcher les 650 ch tout en étant plus légère que la Ioniq 6 standard.

Une transmission bien pensée

La Hyundai Ioniq 6 de série reprendra du prototype RN22e, le système de déconnexion de la transmission du moteur électrique avant. Cette technologie est capable de passer rapidement du mode quatre roues motrices au mode propulsion en déconnectant le moteur avant en fonction de la situation de conduite, afin de procurer des sensations de conduite encore plus grisantes. Le plaisir de conduite à bord d'une familiale électrique généraliste en somme.

NETFLIX

Une impressionnante architecture

Netflix est un service de streaming disponible dans les plus de 200 pays, supportant des dizaines de langues, une disponibilité mondiale, des apps, des milliers de contenus, plus de 180 millions d'abonnés. Quand on choisit un contenu depuis l'app ou le site, tout un processus est enclenché pour envoyer la requête, la traiter, déterminer l'accès ou non à ce contenu, trouver le contenu et lancer son visionnage, tout en prenant en compte l'état du contenu qui l'utilisateur l'arrête ou fait pause.

A quoi ressemble l'architecture derrière le front ? Brijikishore-Pandey propose une plongée au coeur de l'infrastructure. Basiqement, nous avons 5 piliers fondamentaux :

- le front avec du web, des apps, des api
- le back avec les services internes, les bases de données et les outils de streaming et de messaging.
- le streaming : stockage et diffusion, outils de transcodage
- stockage et traitement des données
- la toolchain autour d'un CI/CD

Le tout avec une disponibilité maximale, une faible latence et un service identique partout. Un élément clé est Open Connect, conçu par Netflix.

Open Connect est un CDN permettant de lier les réseaux télécoms et les contenus, tout en minimisant la latence et garantir les performances. L'infrastructure est celle d'AWS ainsi que plusieurs services stratégiques comme le stockage (AWS S3). Si on voulait faire simple : il y a le client (front), Open Connect + réseaux et le backend. Le front est principalement écrit en React. Selon le type de connexion (desktop, TV, console, smarhpne, etc.) et les capacités réseaux, le CDN et les services de stream sont là pour déterminer le flux à proposer. Plus le débit est bon et meilleure sera la qualité de l'image. C'est là que les services de transcodage sont importants. A cela se rajoute un load balancer pour assurer la disponibilité des contenus et des services.

Autre pièce essentielle : ZUUL. Zuul est une porte d'entrée pour toutes les requêtes venant des apps, devices et sites web. Zuul les distribue ensuite aux services backend. Il s'agit d'un service edge décentralisé pour le routage dynamique, le monitoring, la résilience des services et la sécurité. Il supporte les dizaines de millions d'appels API chaque seconde. Au niveau architecture, Netflix mise sur les microservices. Pour les données, nous trouvons divers services et outils : Cassandra, MySQL, Kafka, Flink, Spark, Tableau, S3, AWS Redshift. Ces outils permettent aussi d'assurer les recommandations et les recherches dans les contenus.

L'architecture évolue et Netflix n'hésite pas à changer de composants quand cela est nécessaire.

UNE DÉCOUVERTE DE SCIENTIFIQUES SUISSES POURRAIT SAUVER LA VIE DE MILLIONS DE PERSONNES

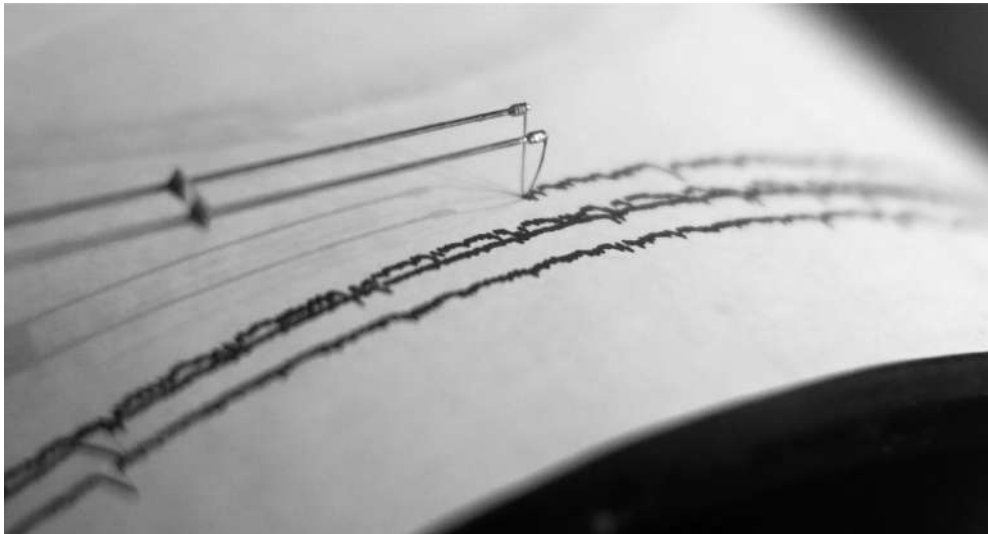
La fibre optique pour détecter les séismes et tsunamis ?

Détecter les séismes et les tsunamis grâce à la fibre optique ? Une méthode découverte par une équipe de chercheurs suisses qui pourrait bien changer la donne en matière de gestion des risques géologiques.

La détection de séismes est un domaine de recherche très complexe pour de nombreuses raisons : l'imprévisibilité du phénomène, la difficulté d'interprétation des signaux sismiques, la nécessité d'équipements sensibles ou même la vitesse des ondes sismiques. Même si le secteur progresse rapidement, les tremblements de terre continuent à faire des ravages. Des entreprises comme Google développent même leurs propres outils de détection. Malheureusement, dans ce cas précis, le système n'avait pas fonctionné correctement lors des séismes qui ont frappé la Turquie au mois de février de cette année. Des scientifiques de l'Institut fédéral suisse de métrologie (METAS) et de l'Institut de géophysique (EPFZ) ont découvert que la fibre optique pourrait s'avérer utile dans le processus de détection.

Transposition d'une technologie bien connue

Leur trouvaille repose sur une technologie plutôt familière : la suppression active du bruit de phase (PNC), largement utilisé dans certains casques audios. Lorsqu'on applique ce système à la fibre optique, il peut annuler les interférences. Résultat ? La fibre est capable de détecter les plus infimes perturbations que provoquent les tremblements de terre. Lorsque les fibres optiques sont ainsi perturbées par les déformations des couches terrestres, cela déclenche un effet photoélastique ;



c'est-à-dire que la vitesse de la lumière qui traverse les réseaux de fibre varie légèrement. Une fois ces changements captés et analysés, ils peuvent livrer des données sismiques très précieuses.

Portée globale et impact

Il suffirait alors de simplement stocker toutes les données relatives à la suppression active de bruit pour les analyser. Cela permettrait ainsi de se passer de matériel complexe ou d'infrastructure coûteuse à l'endroit où doit se faire la détection. Une méthode très prometteuse, qui pourrait s'appliquer dans des

régions moins développées ou dans les fonds océaniques. En bref, tous les endroits où les infrastructures de surveillance sont plus limitées ou inexistantes. Le système est très sensible et peut même détecter des séismes de magnitude modeste, puisqu'il fonctionne à partir du moment où la perturbation monte à 3,9 sur l'échelle de Richter. Le potentiel de cette découverte est immense et pourrait être un avantage colossal dans la prévention des catastrophes naturelles dans les zones vulnérables. Une réappropriation simple, mais efficace de technologies utilisées dans d'autres domaines. Chapeau !

IOS

Comment remplacer Siri par ChatGPT Voice

Vous ne trouvez pas les réponses proposées par Siri toujours pertinentes ?

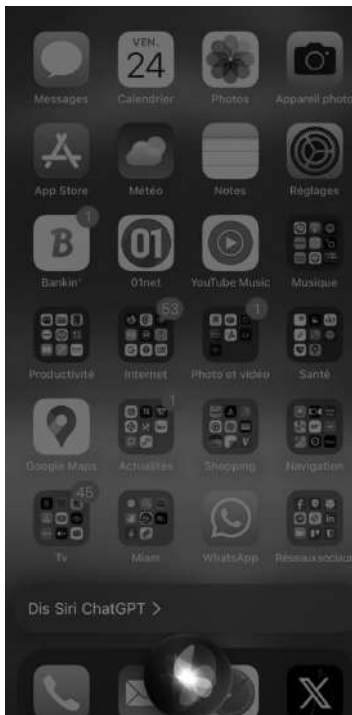
Voici comment remplacer l'assistant vocal d'Apple par le mode voix intégré à ChatGPT.

OpenAI a déployé il y a quelques jours une importante mise à jour de son application mobile ChatGPT sur Android et iOS. Le chatbot ne se contente plus désormais de vous fournir des réponses à l'écrit, vous pouvez vous adresser à lui à voix haute. Grâce au module ChatGPT Voice, maintenant accessible gratuitement pour tous, vous pouvez parler de vive voix avec le robot comme vous le feriez avec un humain, et obtenir des réponses orales.

ChatGPT étant bien plus futé que Siri, il serait plutôt intéressant de pouvoir remplacer l'assistant vocal d'Apple par celui-ci. L'opération est tout à fait possible, et ne vous prendra que quelques secondes à mettre en place.

1. Téléchargez Raccourcis

Si ce n'est pas déjà fait, commencez par télécharger l'application Raccourcis d'Apple. C'est grâce à



celle-ci que vous allez pouvoir créer un raccourci permettant d'ouvrir ChatGPT Voice via une commande Siri. Profitez-en par la même occasion pour vous assurer que votre application ChatGPT est bien à jour. ChatGPT Voice a été introduit dans la version 1.2023.319.

2. Créez un nouveau raccourci

Ouvrez Raccourcis sur votre iPhone, puis dans l'onglet Raccourcis, appuyez sur le bouton + pour créer un nouveau raccourci. Dans la fenêtre de création du nouveau raccourci qui s'ouvre, dans le champ de recherche en bas de l'écran, tapez ChatGPT Voice. Sélectionnez ensuite l'action Start voice conversation with ChatGPT.

3. Nommez votre raccourci

Appuyez désormais sur le bouton figurant une flèche vers le bas en haut de l'écran, et sélectionnez Renommer. Renommez votre raccourci ChatGPT et appuyez sur le bouton Terminer. Appuyez ensuite sur OK, en haut à droite, pour enregistrer votre raccourci.

4. Déclenchez votre raccourci avec Siri

Commencez par déclencher Siri avec la phrase habituelle « Dis Siri ». Lorsque l'assistant vocal d'Apple est à votre écoute (après qu'il a dit « Hum hum »), dites-lui simplement ChatGPT, en prononçant « chagépété » pour qu'il vous comprenne.

Siri devrait alors ouvrir automatiquement ChatGPT Voice sur votre iPhone. Vous pouvez à présent tenir une conversation avec le chatbot d'OpenAI, sans les mains, celui-ci restant à votre écoute.

5. Créez un geste de déclenchement

Cette étape n'est pas obligatoire, mais vous permettra d'avoir une deuxième manière de déclencher ChatGPT Voice. Rendez-vous dans les Réglages d'iOS, puis dans Accessibilité, entrez dans le menu Toucher proposé dans la section Physique et motricité. Faites ensuite défiler toutes les options affichées et sélectionnez Toucher le dos de l'appareil. Sélectionnez à présent Toucher 2 fois, faites défiler toutes les options affichées jusqu'à atteindre la partie consacrée aux Raccourcis. Sélectionnez le raccourci ChatGPT que vous venez de créer.

À présent, lorsque vous tapoterez deux fois le dos de votre iPhone, ChatGPT Voice s'ouvrira automatiquement, prêt à écouter votre requête.

Mots fléchés

Mesure de masse		Larguée		Se rapporte au bouc		Pompe		Bande dessinée		Obsèques	Procrée		Mise au courant
Pardon		Bourreaux des cœurs		Filet d'eau		Blafarde		Axe routier					
											Mot de révolte		
											Mélodie		
Maki									Évolution dans l'eau				
Règles de conduite				Trivial				Canal					
				Courtoise									
Piège								Paysans	Fleuve d'Irlande				
Partie de cercle									Boîte à cendres				
			Elle prône la paix			Sain				Petit cube			
			Faute signalée							Irlande des poètes			
Singes agiles						Vagabonder							Songes
Abrasif						Papillon de nuit							
				Affranchir									
				Bain									
Baies sauvages						Affaiblie							
Administra						Sensualité							
				Partie de serrure					Dedans			Standard	
Chauffeur d'Isis	Élu du calendrier			Aptitudes					Estonie en VO		Sélénium		
	Circonscriptions			Sécable							Plante ligneuse		
		Avec les coutumes			Marque d'indignation			Pays					
		Réalisés			Normal								
Carbure de fer										Voisine d'Aix			Précède les sciences
Message										Jambon apprécié			
			Salaire					Poisson marin					
			Bande originale										
Discussions							Rideaux						
Protocoles													
								Lac d'Italie					Orientée
								Projecteur					
Déplacé			Surface agraire				Recueil d'anecdotes		Extrémités de tuteurs		Tantale du labo		
Vacille											Éructation		
						Kiwi							
						Division de siècle							
Pointes d'épée			Grande plaine d'Argentine							Trou de boulin			
Sortie													
					Pianiste français				Retirée				

Augmentation des revenus du secteur du logiciel

Le secteur chinois du logiciel et des services de technologies de l'information a enregistré une croissance à deux chiffres de ses revenus et de ses bénéfices au cours des dix premiers mois de l'année, selon des données publiées par le ministère de l'Industrie et des Technologies de l'information. Les bénéfices du secteur ont augmenté de 13,8% en glissement annuel pour atteindre 1.140 milliards de yuans (environ 160 milliards de dollars) sur cette période, tandis que ses revenus ont progressé de 13,7% à 9.820 milliards de yuans, d'après les données. Les revenus des produits logiciels ont connu une hausse de 11,4% sur un an pour atteindre 2.320 milliards de yuans durant cette période. Les revenus des produits logiciels industriels ont atteint 223,1 milliards de yuans, enregistrant une croissance de 12,2% en glissement annuel, précisent les données.



Le Président Tebboune préside un Conseil des ministres

Le président de la République, Chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale, M. Abdelmadjid Tebboune, préside, dimanche, une réunion du Conseil des ministres consacrée au projet de loi régissant les activités minières, et à des exposés relatifs à plusieurs secteurs économiques, indique un communiqué de la Présidence de la République.
« M. Abdelmadjid Tebboune, président de la République, Chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale, préside ce jour, une réunion du Conseil des ministres consacrée au projet de loi régissant les activités minières, et à des exposés relatifs à l'ouverture du capital de deux banques publiques, les conditions et modalités d'octroi du foncier industriel destiné à la réalisation de projets d'investissement, en sus de l'évaluation de l'opération d'indemnisation des marins-pêcheurs », lit-on dans le communiqué.

TUNISIE

Baisse de 20,9% des investissements agricoles privés en 10 mois

Les investissements agricoles privés approuvés en Tunisie durant les dix premiers mois de 2023 ont baissé de 20,9% sur un an, pour atteindre 350,3 millions de dinars tunisiens (112,5 millions de dollars), a indiqué l'Agence tunisienne de promotion des investissements agricoles (APIA) dans son bulletin statistique, rendu public, samedi. Par rapport au plan de développement 2016-2020, le nombre des investissements approuvés s'est replié de 31,2%, alors que leur valeur totale a baissé de 20,9%, selon le rapport faisant observer que ces investissements permettront la création de 2.270 emplois permanents. L'APIA a également fait état d'une hausse de 10,7% des investissements approuvés dans le secteur de la pêche ayant atteint 42,8 millions de dinars tunisiens. Sept opérations d'investissement avec une participation étrangère ont été approuvées pour une valeur de 12,5 millions de dinars tunisiens contre deux opérations pour une valeur de 4,5 millions au cours de la même période en 2022. Au cours des dix premiers mois de 2023, la valeur totale des investissements agricoles déclarés a été de l'ordre de 1.104,1 millions de dinars tunisiens, en hausse de 1,3% sur un an. Par rapport au plan de développement 2016-2020, les déclarations ont baissé de 2,1%.

ANALYSE

Consensus sino-américain en faveur de la croissance

La rencontre de Joe Biden et Xi Jinping l'a montré : il n'est plus question entre eux d'une bataille économique. La deuxième rencontre entre Joe Biden et Xi Jinping, le 15 novembre dernier, marque un tournant pour la croissance mondiale. Il n'est plus question d'une bataille économique visant à obtenir une croissance suffisamment forte pour devenir le leader mondial comme l'avait déclaré Xi Jinping en 2017, lors de sa reconduction à vie comme chef d'État. « La planète terre est assez grande pour que les deux pays puissent réussir » vient de déclarer le président chinois. Les tensions apparues au sein du Parti communiste chinois à la suite de ce fameux discours fleuve prononcé à l'ouverture du 19e congrès du Parti ont eu raison de ses déclarations provocatrices faisant de la croissance un instrument de domination. Elles avaient été considérées inutiles par certains membres et de nature à rendre plus difficile le chemin vers une Chine « moderne, forte et prospère ». L'axe sino-américain va donc continuer à soutenir la croissance mondiale même si la guerre tarifaire lancée par l'ancien président américain, les restrictions technologiques et la relocalisation de certaines productions devraient



encore renforcer le poids de l'Asie émergente et de l'Amérique latine. Il est frappant de constater la rapidité avec laquelle les flux se sont réorganisés pour contourner la remontée des droits de douane entre les États-Unis et la Chine.

Le poids de l'Asie émergente et de l'Amérique latine

La réalité a conforté la théorie des « détournements de trafic ». Bien évidemment les pays du Sud-Est asiatique en sont les premiers bénéficiaires puisque leurs exportations vers les États-Unis sont désormais supérieures de 50 % aux exportations chinoises vers ce même pays alors qu'elles étaient équivalentes en 2017 ! L'Amérique latine n'est pas en reste. Une hausse de 10 points de pourcentage des droits de douane sur les produits chi-

nois par les Américains engendre une augmentation des exportations du Mexique vers les États-Unis de 14 %.

La détermination des Américains à faire évoluer leur politique économique leur a permis de retrouver leur poids dans le PIB mondial des années 1980, soit près de 26 %. La montée en puissance de la Chine et du reste de l'Asie s'est faite exclusivement aux dépens de l'Union européenne et du Japon dont les PIB par rapport au PIB mondial ont reculé respectivement 29 % à 18 % et de 10 % à 4 % ! La contribution à la croissance mondiale des États-Unis est, elle aussi, revenue à des niveaux plus proches de ceux de la Chine et ce rééquilibrage va se poursuivre compte tenu de l'importance du PIB américain et du ralentissement structurel de la croissance chinoise. Il ne faut donc pas

voir le monde à travers le prisme européen. Non seulement le poids de la zone euro s'effondre, mais sa contribution à la croissance mondiale n'a été que de 10 % en moyenne ces deux dernières années. Le retour de la souveraineté ne se fait pas forcément aux dépens d'une politique ambitieuse de commerce et de croissance. La régionalisation n'empêche pas le développement du commerce entre les zones. L'incroyable dynamisme du commerce intra-Asie soutient la croissance du PIB de cette région qui, lui-même, est accélérateur de commerce. La reconfiguration de la macroéconomie internationale autour de l'axe États-Unis/Chine a de nombreuses conséquences qui ne peuvent se résumer aux relocalisations et à la défense des souverainetés nationales. La réorientation des flux de commerce et la politique américaine de diversification des sources d'approvisionnement soutiennent la croissance de nombreux pays dans le monde. L'Union européenne doit l'intégrer en repensant son soutien aux entreprises exportatrices, pas seulement en se protégeant. Mathilde Lemoine est cheffe économiste du groupe Edmond de Rothschild.

Par Mathilde Lemoine
Source : les Echos

EXPLOSION DE GAZ DANS UN APPARTEMENT À MÉDÉA

14 personnes incommodées

Quatorze (14) personnes ont été incommodées, dont trois souffrent de brûlures de 2ème degré, dimanche matin, dans une explosion de gaz suivi d'un in-

cendie dans un appartement à Médéa, indique un communiqué de la Protection civile. Les secours de la Protection civile de la wilaya de Médéa sont intervenus dimanche à

10h20, suite à une explosion de gaz, suivie d'un incendie qui s'est déclaré dans un appartement à la cité Theniet Lahdjer, dans la commune et daïra de Médéa,

ayant causé des gênes respiratoires à 14 personnes, dont trois (3) souffrant de brûlures de deuxième degré, précise la même source.

TEXTES DE LOI RELATIFS À LA PRESSE ÉCRITE ET ÉLECTRONIQUE ET À L'ACTIVITÉ AUDIOVISUELLE

Présentation et débat ce lundi au Conseil de la nation

Le Conseil de la nation tiendra, lundi, une séance plénière consacrée à la présentation et au débat de deux textes de loi relatifs à la presse écrite et électronique et à l'activité audiovisuelle, indique un communiqué de la Chambre haute du parlement.
« Le Conseil de la Nation tiendra une séance plénière sous la présidence de Salah Goudjil, président du Conseil de

la Nation, lundi, consacrée à la présentation pour débat du texte de loi relatif à la presse écrite et électronique par le représentant du Gouvernement, ainsi qu'à la présentation du rapport préliminaire de la commission de la culture, de la communication, de la jeunesse et du tourisme », précise le document. La séance sera consacrée également à « la présentation par le représentant du

Gouvernement du texte de loi relatif à l'activité audiovisuelle et du rapport préliminaire de la commission de la culture, de la communication, de la jeunesse et du tourisme, suivie des interventions des sénateurs au sujet des deux textes et la réponse du représentant du Gouvernement », conclut le document.